Pr feuillet

DEPARTEMENT
DU LOT.

ARRONDISSEMENT
DE CAHORS.

ANNÉE 1860.

TIMBRE IMPÉRIAL 1f 25c

MAIRIE de St Vincent.

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES DE NAISSANCE, pendant l'année 1860, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le Dix novembre 1859.

Félix Gleizes

Sure

No 1
le 2 janvier 1860.
Naissance
Vincens (Marie-Clémentine)

Du trois janvier mil huit cent soixante, à dix heures du matin, acte de Naissance de Vincens (Marie-Clémentine), enfant du sexe féminin, née aux Roques section de cette Mairie, hier à quatre heures du soir, au domicile des mariés Vincens (Pierre), âgé de vingt-neuf ans, et Bessat, Marie, âgée de vingt-huit ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vincens (Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Lamouroux (Benoit), âgé de trente-trois ans, et Bessières, Etienne, âgé de trente-cinq ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au sus-dit de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[illegible]

No 2
janvier 1860.
Naissance
Vincens (Rosalie)

Du quinze janvier mil huit cent soixante, à midi, acte de Naissance de Vincens (Rosalie), enfant du sexe féminin, née à Pauliac hameau de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures, au domicile des mariés Vincens (François), âgé de trente-cinq ans, et Pons (Anasthasie), âgée de trente ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vincens (François), qui a présenté l'enfant, témoins: Gausserès (Jean), âgé de trente ans et Bezy (Etienne), âgé de trente-huit ans, tous deux cultivateurs

Domiciliés au dit lieu de Pauliac.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Z Lancent

[signature]

N° 3.
Du 22 Janvier 1860.
Naissance de Soulignac (Eugénie).

Du Vingt-deux janvier mil huit cent soixante à dix heures du matin, acte de Naissance de Soulignac (Eugénie), enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à six heures; au domicile des mariés Soulignac (Jean), âgé de trente-huit ans et Delpech (Marie), âgée de vingt-neuf ans, propriétaires ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Soulignac (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-cinq ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante un ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 4.
Du 22 Janvier 1860.
Naissance de Hébrard (François).

Du Vingt-trois janvier mil huit cent soixante à neuf heures du matin, acte de Naissance de Hébrard (François), enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, hier à trois heures du soir, au domicile des mariés Hébrard (Antoine), âgé de vingt-quatre ans, et Raynal (Rose), âgée de vingt-un ans, cultivateurs ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-cinq ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-un ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 5.
Du 25 Janvier 1860.
Naissance de Hébrard (Marie).

Du Vingt-cinq janvier mil huit cent soixante, à midi, acte de Naissance de Hébrard (Marie), enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures, au domicile des mariés Hébrard (Joseph), âgé de trente-deux ans, et Dixès (Jeanne), âgée de vingt-deux ans, propriétaires ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard Joseph, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand),

2me feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F 25c

âgé de soixante-cinq ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-un ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 6.
Du 28 Janvier 1860.
Naissance de Lugan (Antoinette).

Du vingt-huit janvier mil huit cent soixante, à deux heures du soir, acte de Naissance de Lugan (Antoinette), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui à huit heures; au domicile des mariés Lugan, Jean, âgé de quarante-quatre ans, et Clavières (Françoise), âgée de trente-sept ans, cultivateurs ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lugan (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Laparra, François, âgé de quarante-deux ans, et Rigal (François), âgé de cinquante-huit ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.
Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 7
Du 1er février 1860
Naissance de Bézy (Adrien).

Du premier janvier mil huit cent soixante, à onze heures du matin, acte de Naissance de Bezy (Adrien), enfant du sexe masculin né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à huit heures; au domicile des mariés Bezy (Joseph), âgé de trente-quatre ans, et Prady (Françoise), âgée de vingt-deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Bezy (Joseph), qui a présenté l'enfant, témoins: Gourmard (Michel), âgé de soixante ans, et Lacoste François, âgé de quarante-cinq ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de Cournou.
Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 8
Du 14 février 1860.
Naissance de Bessières (Marie).

Du quatorze février mil huit cent soixante, à deux heures du soir, acte de Naissance de Bessières (Marie), enfant du sexe féminin, née aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à dix heures, au domicile des mariés Bessières (Joseph), et Borredon (Marie), âgée de trente-sept ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration

faite par le dit Bessières (Joseph), âgé de quarante-trois ans, qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières (Etienne), âgé de trente-cinq ans, et Lamouroux (Benoit), âgé de trente-un ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St-Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

No 9.
Du 10 Mars 1860
Naissance de Couly (Louis).

Du dix Mars mil huit cent soixante, à Midi,
acte de Naissance de Couly (Louis), enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à neuf heures; au domicile des mariés Couly (Louis), âgé de soixante-cinq ans, et Chazareng (Marguerite), âgée de vingt-huit ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Couly (Louis), père, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-cinq ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-un ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent Acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

No 10.
Du 15 Mars 1860
Naissance de Gaillard (Jean).

Du seize Mars mil huit cent soixante, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Gaillard (Jean), enfant du sexe masculin, né à St-Vincent, hier à sept heures du soir; au domicile des mariés Gaillard (Jean), âgé de soixante ans, et Foissac (Jeanne), âgée de trente ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Gaillard (Jean) qui a présenté l'enfant, témoins: Jouffreau (Jean), âgé de trente-un ans, et Lafage (Guillaume), âgé de soixante ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St-Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St-Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

No 11
Du 20 Mars 1860.
Naissance de Arnaudet (Germain)

Du vingt-un Mars mil huit cent soixante, à huit heures du matin, acte de Naissance de Arnaudet (Germain), enfant du sexe masculin, né à Pauliac hameau de cette Mairie, hier à six heures du soir,

3me feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1f 25c

au domicile des mariés Arnaudet (Justin), âgé de trente-sept ans, et Arnaudet (Marie-Anne), âgée de vingt-huit ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (Justin) qui a présenté l'enfant, témoins: Gausserès (Jean), âgé de trente ans, et Bezy (Etienne), âgé de quarante-six ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de Pauliac.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

Arnaudet

[signature]

No 12.
Du 26 Mars 1860.
Naissance de Piécourt (Barthélemy).

Du vingt-six Mars mil huit cent soixante, à huit heures du matin, acte de Naissance de Piécourt (Barthélemy), enfant du sexe masculin, né à St-Vincent, aujourd'hui à deux heures, au domicile des mariés Piécourt (Pierre), âgé de trente-deux ans, et Combarieu (Jeanne), âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Piécourt (Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Boucheyrou (Jean), âgé de cinquante-neuf ans, et Ticou (François), âgé de quarante-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St-Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[signature]

No 13
Du 30 Mars 1860.
Naissance de Lafage (Jean-Célestin).

Du trente Mars mil huit cent soixante, à Midi, acte de Naissance de Lafage (Jean-Célestin), enfant du sexe masculin, né à St-Vincent, aujourd'hui à neuf heures, au domicile des mariés Lafage (Jean-Pierre), âgé de quarante ans, et Babuel (Marguerite), âgée de trente ans, meuniers, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lafage (Jean-Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Vixès (Antoine), âgé de trente-deux ans, et Peindarie (Jean-Baptiste), âgé de trente-sept ans; tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu de St-Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

Lafage

[signature]

N°. 14
Du 17 avril 1860
Naissance
de Gleyes Paul,

Du dix-sept avril mil huit cent soixante, à onze heures du matin, acte de Naissance de Gleyes, Paul, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à sept heures, au domicile des mariés Gleyes, Jean-Baptiste, âgé de Quarante ans, et Bénestève Marie, âgée de vingt-trois ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Gleyes, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié, Bertrand, âgé de soixante cinq ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante un ans; tous deux Cultivateurs domiciliés au sus-dit lieu de St-Vincent. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent Acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

N°. 15.
Du 23 avril 1860.
Naissance
de Bonafoux, Léonce,

Du vingt-trois Avril mil huit cent soixante, à quatre heures du soir, acte de Naissance de Bonafoux, Léonce, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à deux heures du soir, au domicile des mariés Bonafoux, Antoine, âgé de Vingt huit ans, et Amat, Victorine, âgée de Vingt deux ans, tisserands, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Bonafoux, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Sales, Guillaume, âgé de Vingt neuf ans, et Lacoste, François, âgé de quarante huit ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

N°16.
Du 23 Avril 1860.
Naissance
de Cuquel, Eulalie,

Du Vingt-quatre Avril mil huit cent soixante, à sept heures du matin, acte de Naissance de Cuquel, Eulalie, enfant du sexe féminin, née aux Roques section de cette Mairie, hier à cinq heures du soir, Au domicile des mariés Cuquel, Jean, âgé de trente trois ans et Monmaillié, Marie, âgée de Vingt sept ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Cuquel, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières, Etienne, âgé de trente-quatre ans, et Lamouroux, Benoit, âgé de trente deux ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer

Nous [illegible]

avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

TIMBRE IMPÉRIAL 1f 25c

N° 17
Du 29 avril 1860.
Naissance
de Lamouroux (Elisabeth),

Du vingt-neuf Avril mil huit cent soixante, à Midi, acte de Naissance de Lamouroux, Elisabeth, enfant du sexe féminin, née aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à six heures, au domicile des mariés Lamouroux, Benoit, âgé de trente deux ans, et Vincens, Marie, âgée de trente six ans, cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lamouroux, Benoit qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières, Etienne, âgé de trente quatre ans, et Cuquel, Jean, âgé de trente trois ans, tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu des Roques. —
= Constaté, par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Les Témoins et le Comparant requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

N°18.
Du 5 Mai 1860,
Naissance
de Delcros (Frédéric)

Du Cinq Mai mil huit cent soixante, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Delcros, Frédéric, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à deux heures, au domicile des mariés Delcros, Antoine, âgé de Quarante cinq ans, et Bezy, Marie Antoinette, âgée de trente quatre ans; tous deux propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Delcros, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié, Bertrand, âgé de soixante cinq ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante un ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. —
= Constaté, par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent Acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Delcros

N° 19.
Du 10 Mai 1860;
Naissance
de Delcros (Adélaïde)

Du Dix Mai mil huit cent soixante, à quatre heures du matin, acte de Naissance de Delcros, Adélaïde, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à quatre heures; au domicile des mariés Delcros, Jean-Pierre, âgé de quarante ans, et Bessières, Pétronille, âgée de Vingt un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Delcros, Jean-Pierre, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié, Bertrand, âgé de soixante cinq ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante un ans, tous deux Cultivateurs domiciliés au dit lieu de Cournou.

Constaté [illegible]

Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /

[signature]

N° 20.
Du 12 Mai 1860.
Naissance de Agié (Adrien-Jean-Baptiste)

Du douze Mai mil huit cent soixante, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Agié (Adrien-Jean-Baptiste), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui à quatre heures, au domicile des mariés Agié (Antoine), âgé de trente-six ans, et Lines (Marguerite), âgée de vingt-deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Agié (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Labrande (Jean), âgé de quarante-huit ans, et Vialard (Jean), âgé de quarante-sept ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /

Agié [signature]

N° 21
Du 15 Mai 1860
Naissance de Lamouroux (Alithe)

Du seize Mai mil huit cent soixante, à onze heures du matin, acte de Naissance de Lamouroux (Alithe), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie, hier à dix heures du soir, au domicile des mariés Lamouroux (Jean), âgé de quarante Ans, et Buzenac (Marie), âgée de vingt-neuf ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lamouroux (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières (Etienne), âgé de trente-quatre ans, et Cuquel (Jean), âgé de trente-trois ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.

Constaté, par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /

[signature]

N° 22.
Du 24 Mai 1860
Naissance de [illegible] (Eugène)

Du vingt-quatre Mai mil huit cent soixante, à dix heures du matin, acte de Naissance de Vincens (Eugène), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à trois heures; au domicile des mariés Vincens (Jean-Pierre), âgé de trente-cinq ans, et [illegible] âgée de vingt-deux, propriétaires, ses père et mère.

5me feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F 25c

Sur la déclaration faite par le dit Vincens (Jean-Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières (Etienne), âgé de trente-cinq ans, et Lamouroux (Benoit), âgé de trente-deux ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /

[signature]

N° 23.
Du 5 Juin 1860
Naissance de Arnaudet (Marie)

Du cinq Juin mil huit cent soixante, à sept heures du matin, acte de Naissance de Arnaudet (Marie), enfant du sexe féminin, née à Pauliac hameau de cette Mairie, aujourd'hui à une heure, au domicile des mariés Arnaudet (Jean), âgé de vingt-quatre ans, et Delcros (Marguerite-Euphrasie), âgée de dix-sept ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Gausserès (Jean), âgé de trente-un ans, et Bezy (Etienne), âgé de quarante-six, propriétaires Cultivateurs, et l'un et l'autre, domiciliés au dit lieu de Pauliac.

Constaté, par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /

[signature]

N° 24.
Du 5 Juin 1860
Naissance de Couture (Marie-Louise)

Du cinq Juin mil huit cent soixante, à six heures du soir, acte de Naissance de Couture (Marie-Louise), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui à quatre heures du soir, au domicile des mariés Couture (Guillaume), Instituteur public au dit St Vincent, âgé de trente ans, et Caunezil (Marie-Anne), sans profession, âgé de vingt-trois ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Couture (Guillaume), qui a présenté l'enfant témoins: Sales (Joseph), âgé de quarante-huit ans, et Labrande (Antoine), âgé de quarante ans; tous deux propriétaires, domiciliés au dus-dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /

Couture [signature]

N° 25.
Du 16 juin 1860.
Naissance de Gausserès (Marie)

Du seize juin mil huit cent soixante, à Midi, acte de Naissance de Gausserès (Marie), enfant du sexe féminin, née à Pauliac, hameau de cette Mairie, aujourd'hui à six heures; au domicile des mariés Gausserès (Jean), tisserand, âgé de trente ans, et Laurens (Marie), sans profession, âgée de trente-un ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Gausserès (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Bezy, Etienne, âgé de quarante-six ans, et Franc (André), âgé de cinquante-huit ans; tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu de Pauliac.

Constaté, par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

N° 26.
Du 20 juin 1860
Naissance de Pons (Jean-Baptiste)

Du vingt juin mil huit cent soixante à quatre heures du soir, acte de Naissance de Pons (Jean-Baptiste), enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à deux heures du matin, au domicile des mariés Pons (Pierre), âgé de trente-huit ans, et Dixès (Catherine), âgée de vingt-huit ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Pons (Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Groumard (Michel), âgé de soixante ans, et Lacoste (François), âgé de quarante-huit ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

N° 27.
Du 25 juin 1860.
Naissance de Lacombe (Jean-Pierre).
a contracté mariage à Lacapelle Biron le 16 Xbre 1900 avec Mauriol Marie
Dont mention par nous maire officier de l'Etat civil [illegible]

Du vingt-cinq juin mil huit cent soixante à huit heures du matin, acte de Naissance de Lacombe (Jean-Pierre), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui à cinq heures; au domicile des mariés Lacombe (Pierre), maçon, âgé de trente-quatre ans, et Labro (Jeanne), sans profession, âgée de trente-deux ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lacombe (Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Guilhou (Pierre), âgé de cinquante-cinq ans, et Vialard (Etienne), âgé de quarante-neuf ans; tous deux propriétaires,

6me juillet

domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

N° 28
Du 5 juillet 1860,
Naissance de Lacoste (Eugénie).

Du cinq juillet mil huit cent soixante, à deux heures du soir, acte de Naissance de Lacoste (Eugénie), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui à onze heures; au domicile des mariés Lacoste (Louis), âgé de trente-huit ans, et Desprats (Marie), âgée de vingt-trois ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lacoste (Louis) qui a présenté l'enfant, témoins: Sudrie (François), âgé de cinquante-huit ans, et Caunezil (Pierre), âgé de quarante-deux ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[signature]

N° 29.
Du 12 juillet 1860.
Naissance de Lacoste (Antoine-Lucien).

Du treize juillet mil huit cent soixante, à six heures du matin, acte de Naissance de Lacoste (Antoine-Lucien), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, hier à neuf heures du soir; au domicile des mariés Lacoste (Jean-Pierre), âgé de trente-six ans, et Pélissié (Jeanne), âgée de trente-trois ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lacoste (Jean-Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Labrande (Jean-Pierre), âgé de quarante ans; et Vixès (Joseph), âgé de quarante ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

N° 30.
Du 14 juillet 1860.
Naissance de Guilhou (Augustin-Bonaventure-Marie)

Du quatorze juillet mil huit cent soixante, à Midi, acte de Naissance de Guilhou (Augustin-Bonaventure-Marie), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui à trois heures; au domicile des mariés Guilhou (Jean-Baptiste), âgé de trente-neuf ans, et Fournié (Marie), âgée de trente-trois ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Guilhou (Jean-Baptiste), qui a présenté

l'enfant, témoins: Peindarie (Hugues), âgé de soixante ans, et Fournié (Guillaume), âgé de quarante-un ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

Guilhou [illegible] [illegible]

No 31. Du 20 Juillet 1860. Naissance de Barrau (Clément).

Du Vingt-un juillet mil huit cent soixante, à huit heures du matin; acte de Naissance de Barrau (Clément), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, le vingt juillet mil huit cent soixante à neuf heures du soir; au domicile des mariés Barrau (Guillaume-Pierre), âgé de trente-quatre ans, et Delcros (Marie-Rose), âgée de vingt-six ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Barrau (Guillaume-Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Vialard (Etienne), âgé de cinquante-un ans; et Laparra (Pierre), âgé de quarante-huit ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[illegible]

No 32. Du 23 Juillet 1860. Naissance de Alazard (Alie).

Du Vingt-quatre juillet mil huit cent soixante à onze heures du matin; acte de Naissance de Alazard, Alie, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de St Vincent, hier à neuf heures du soir; au domicile des mariés Alazard (Benoit), âgé de quarante-deux ans, et Fournié (Catherine), âgée de trente-six ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par Lacoste (François), âgé de cinquante ans, et Sales (Guillaume), âgé de trente ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les

que juillet

témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[illegible]

[illegible]

No 33. Du 27 Juillet 1860. Naissance de Lafage (Emilie).

Du Vingt-sept juillet mil huit cent soixante, à Midi, acte de Naissance de Jouffreau (Emilie), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui à neuf heures; au domicile des mariés Jouffreau (Jean), tonnelier, âgé de trente ans, et Lafage (Marie-Anne), sans profession, âgée de vingt-cinq ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Jouffreau (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Gaillard (Jean), âgé de soixante-un ans, et Laparra (Pierre), âgé de quarante-neuf ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[illegible]

No 34. Du 26 Août 1860. Naissance de Arnaudet (Marie).

Du Vingt-sept Août mil huit cent soixante, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Arnaudet (Marie), enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, hier à dix heures du soir; au domicile des mariés Arnaudet (Antoine), âgé de trente-cinq ans, et Bouzerand (Marie), âgée de vingt-un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Balmary (Jean), âgé de soixante-un ans, et Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-cinq ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[illegible]

No 35. Du 1er 7bre 1860. Naissance de Baudel (Phanie).

Du premier septembre mil huit cent soixante à onze heures du matin; acte de Naissance de Baudel (Phanie), enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à huit heures; au domicile des mariés Baudel (Jean-Baptiste), âgé de quarante-deux ans, et Pons (Marie), âgée de trente-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Baudel (Jean-Baptiste)

qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-cinq ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-un ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. — = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 36.
Du 17-7bre 1860.
Naissance de Lagrange-Pagès (Julie)

Du dix-sept septembre mil huit cent soixante, à Midi, acte de Naissance de Lagrange-Pagès (Julie), enfant du sexe féminin, née à Marcayrac section de cette Mairie, aujourd'hui à six heures; au domicile des mariés Lagrange-Pagès (Antoine), âgé de quarante-six ans, et Lacombe (Suzanne), âgée de trente-huit ans, propriétaires, ses père et Mère. Sur la déclaration faite par le dit Lagrange-Pagès (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Château (Joseph), âgé de quarante-cinq ans, et Lacroix (Raymond), âgé de trente-cinq ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Marcayrac. — = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 37.
Du 22-7bre 1860.
Naissance de Lacombe (Augustine)

Du vingt-deux septembre mil huit cent soixante à sept heures du matin, acte de Naissance de Lacombe (Augustine), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui à deux heures; au domicile des mariés Lacombe (Pierre), âgé de vingt-sept ans, et Delbreil (Thérèse), âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère, sur la déclaration faite par le dit Lacombe (Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Peindarie (Hugues), âgé de soixante-trois ans, et Méreau (Jean), âgé de cinquante-sept ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent. — = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[signature]

9me feuillet

N° 38.
Du 23-7bre 1860,
Naissance de Hébrard (Ernest-Joseph)
décédé le 20-10-1950 à Marseille, dont mention faite par nous Maire de St Vincent le 7.11.50 p. le Maire
[signature]

Du vingt-quatre septembre mil huit cent soixante à huit heures du Matin, acte de Naissance de Hébrard (Ernest-Joseph), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie hier à onze heures du soir; au domicile des mariés Hébrard (Bernard), âgé de trente-deux ans, et Lurguie (Elisabeth), âgée de vingt-deux ans, cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard (Bernard), qui a présenté l'enfant, témoins: Lamouroux (Benoit), âgé de trente-trois ans, et Bessières (Etienne), âgé de trente-cinq ans, tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu des Roques.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 39.
Du 4 Octobre 1860,
Naissance de Myran (Elisabeth)

Du quatre Octobre mil huit cent soixante, à quatre heures du soir, acte de Naissance de Myran (Elisabeth), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui à Midi; au domicile des mariés Myran (Antoine), âgé de quarante-huit ans, et Salacroux (Jeanne), âgée de trente-deux ans, propriétaires, ses père et mère, sur la déclaration faite par le dit Myran (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Laparra (Jean-Pierre), âgé de cinquante-un ans, et Caunezil (Guillaume), âgé de soixante douze ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 40.
Du 12 Octobre 1860,
Naissance de Labrande (Jean-Pierre)

Du treize Octobre mil huit cent soixante à sept heures du matin, acte de Naissance de Labrande (Jean-Pierre), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, hier à huit heures du soir; au domicile des mariés Labrande (Jean), âgé de quarante-six ans, et Brunet (Anne), âgée de trente-huit ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Labrande Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Ticou (François), âgé de quarante-cinq ans, et Salles (Joseph), âgé de quarante-neuf ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

B. Peyrusse

N° 41.
Du 14 Octobre 1860.
Naissance de Arnaudet (Marguerite).

Du quinze Octobre mil huit Cent soixante à neuf heures du matin, acte de Naissance de Arnaudet (Marguerite), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, hier à six heures du soir; au domicile des mariés Arnaudet (Pierre), âgé de vingt-sept ans, et Delsol (Marie-anne), âgée de vingt-deux ans, propriétaires ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (Pierre) qui a présenté l'enfant, témoins: Michel (Jean), âgé de quarante ans, et Rigal (François), âgé de soixante ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

B. Peyrusse

décédée à Rayz l'évêque le 14-9-1947 dont inscription par Nous Maire de St Vincent
Guillon

N° 42.
Du 9 Novembre 1860.
Naissance de Dauliac (Antoine-Martin).

Du dix novembre mil huit Cent soixante, à onze heures du matin, acte de Naissance de Dauliac (Antoine-Martin), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie, hier à huit heures du soir; au domicile des mariés Dauliac, Jean, âgé de Quarante deux ans, et Carrières (Angélique), âgée de vingt-neuf ans, propriétaires ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Dauliac (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Lamouroux (Benoit), âgé de trente-deux ans, et Guilhou (Pierre), âgé de cinquante ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

Dauliac B. Peyrusse

9bre Juillet

N° 43.
Du 26-9bre 1860.
Naissance de Hébrard (Noëlie).

Du vingt-six Novembre mil huit cent soixante à cinq heures du soir; Acte de Naissance de Hébrard (Noëlie), enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à trois heures du soir; au domicile des mariés Hébrard (Joseph), âgé de trente-un ans, et Sales (Marie-anne), âgée de vingt-huit ans, propriétaires ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard (Joseph), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-cinq ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-un ans, tous deux cultivateurs domiciliés au dit lieu de Cournou.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Hébrard B. Peyrusse

N° 44.
Du 2 Décembre 1860.
Naissance de Arnaudet (Joseph).

Du deux Décembre mil huit cent soixante, à quatre heures du soir, acte de Naissance de Arnaudet (Joseph), enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à Midi; au domicile des mariés Arnaudet (Joseph), âgé de trente-un ans, et Gourmard (Pétronille), âgée de dix-neuf ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (Joseph), père, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-cinq ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-un ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

B. Peyrusse

N° 45.
Du 6-9bre 1860.
Naissance de Lacroix (Julie).

Du sept Décembre mil huit cent soixante, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Lacroix (Julie), enfant du sexe féminin, née à Marcayrac section de cette Mairie, hier à quatre heures du soir; au domicile des mariés Lacroix (Raymond), âgé de trente-trois ans, et Cournal (Jeanne), âgée de vingt-huit ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lacroix (Raymond), qui a présenté l'enfant, témoins: Château (Joseph), âgé de quarante-quatre ans, et Bélibens (Jean), âgé de quarante deux ans; tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu de Marcayrac.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

B. Peyrusse

N° 46.
Du 9 Xbre 1860.
Naissance de Bezy (Rose).

Du Neuf Décembre mil huit cent soixante, à Midi, acte de Naissance de Bezy (Rose), enfant du sexe féminin, née à Pauliac, hameau de cette Mairie, aujourd'hui à Neuf heures; au domicile des mariés Bezy (Etienne), âgé de Quarante ans, et Albagnac (Elisabeth), âgée de trente-sept ans, propriétaires, ses père et Mère. Sur la déclaration faite par le dit Bezy (Etienne), qui a présenté l'enfant, témoins: Gausserès (Jean), âgé de trente-un ans, et Franc (André), âgé de Quarante-deux ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de Pauliac.

= Constaté, par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

N° 47.
Du 21 Xbre 1860.
Naissance de Peindarie (Jean-Pierre Thomas).

Du Vingt-un Décembre mil huit cent soixante, à quatre heures du soir, acte de Naissance de Peindarie, Jean-Pierre Thomas, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui à deux heures du soir; au domicile des mariés Peindarie (Jean-Baptiste), âgé de trente-neuf ans, et Salinié (Jeanne), âgée de trente-deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Peindarie Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Laparra (Pierre), âgé de Cinquante ans, et Vialard (Etienne), âgé de quarante-huit ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté, par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

N° 48.
Du 24 Xbre 1860
Naissance de Bessières (Marie-Léonie).

Du Vingt-cinq Décembre mil huit cent soixante, à huit heures du matin, acte de Naissance de Bessières (Marie-Léonie), enfant du sexe féminin, née aux Roques section de St Vincent, hier à trois heures du soir; au domicile des mariés Bessières (Jean), forgeron, âgé de trente ans, et Guilhou (Marie), sans profession, âgée de vingt-cinq ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Bessières (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Luquel, Jean, âgé de trente-deux ans, et Vassal (Raymond), âgé de soixante-douze ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu des Roques.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent

10me feuillet

acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

Clos et arrêté le présent registre, contenant quarante-huit actes de Naissance. à St Vincent, le 31 Décembre 1860.

[signature]

Premier feuillet

DEPARTEMENT
DU LOT.

ARRONDISSEMENT
DE CAHORS.

ANNÉE 1861.

MAIRIE de St Vincent.

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES DE NAISSANCE, pendant l'année 1861, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le Dix novembre 1860.

E Dupuy pg

N° 1.
Du 13 Janvier 1861.
Naissance
de Albagnac (Frédérik)

Du treize janvier mil huit cent soixante un, à onze heures du matin; acte de Naissance de Albagnac (Frédérik), enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures; au domicile des mariés Albagnac (Jean), âgé de quarante cinq ans; et Albagnac (Jeanne), âgée de trente-neuf ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Albagnac (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-six ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-deux ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. — = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. &

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

Albagnac

M Peyrun

N° 2.
Du 4 février 1861.
Naissance
de Gastal (Jean-Pierre).

Du quatre février mil huit cent soixante-un, à quatre heures du soir, acte de Naissance de Gastal (Antoine-Jean-Pierre), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui à quatre heures du matin, au domicile des mariés Gastal (Antoine), âgé de quarante-trois ans et Desprats (Jeanne), âgée de trente-quatre ans, propriétaires-cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Gastal (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Méreau (Jean), âgé de cinquante-six ans et Peindarie (Hugues), âgé de soixante-trois ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

P. Peyrusse

N°. 3.
Du 7 février 1861.
Naissance de Andrieu (Célestin).

Du sept février mil huit cent soixante un à huit heures du matin. Acte de Naissance de Andrieu, Célestin, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures, au domicile des mariés Andrieu, Jean, âgé de trente un ans, et Baudel, Marie, âgé de vingt six ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Andrieu, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Labarthe, Bertrand, âgé de soixante six ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante deux ans, tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

P. Peyrusse

N°. 4
Du 17 février 1861.
Naissance de Gleyes (Alphonse).

Du dix huit février mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin. Acte de Naissance de Gleyes, Alphonse, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, hier à six heures du soir, au domicile des mariés Gleyes, Antoine, âgé de Quarante-un ans, et Arnaudet, Rose, âgée de vingt un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Gleyes, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Labarthe, Bertrand, âgé de soixante six ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante deux ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St. Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

P. Peyrusse

N°. 5.
Du 18 février 1861.
Naissance de Jalaret (Jules).

Du dix-neuf février mil huit cent soixante-un, à sept heures du matin, acte de Naissance de Jalaret, Jules, enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie hier à onze heures du soir, au domicile des mariés Jalaret, Raymond, âgé de quarante-un ans, et Vincens, Marie, âgée de quarante ans, propriétaires-Cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Jalaret, Raymond, qui a présenté l'enfant, témoins: Bessière, Etienne, âgé de trente cinq ans, et Lamouroux, Benoit, âgé de

deuxième feuillet lieu des Roques.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

P. Peyrusse

TIMBRE IMPÉRIAL 1f. 25c.

N°. 6.
Du 21 février 1861.
Naissance de Miquel (Sophie).

Du vingt-un février mil huit cent soixante-un, à midi, acte de Naissance de Miquel, Sophie, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à dix heures, au domicile des mariés Miquel, François, âgé de quarante neuf ans, et Cantayré, Jeanne, âgée de quarante sept ans, propriétaires-Cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Miquel, François, qui a présenté l'enfant, témoins: Labarthe, Bertrand, âgé de soixante six ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante deux ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St. Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

P. Peyrusse

N°. 7.
Du 24 février 1861.
Naissance de Dessaux (Jean).

Du vingt-cinq février mil huit cent soixante-un, à sept heures du matin, acte de Naissance de Dessaux, Jean, enfant du sexe Masculin, né à Daulhac hameau de cette Mairie, hier à dix heures du soir, au domicile des mariés Dessaux, Jean, âgé de vingt-huit ans, et Malaret, Marguerite, âgée de vingt-deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Dessaux, Jean, père, qui a présenté l'enfant, témoins: Bezy, Etienne, âgé de Quarante-six ans, et Gausserès, Jean, âgé de trente-deux ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Daulhac.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de St. Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /. Dessaux

P. Peyrusse

N°. 8.
Du 2 Mars 1861.
Naissance de Cuquel (Sophie).

Du deux Mars mil huit cent soixante un, à dix heures du matin, acte de Naissance de Cuquel, Sophie, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à une heure, au domicile des mariés Cuquel, Nicolas, âgée de vingt-huit ans, et Raynaly, Marie, âgée de vingt-cinq ans, propriétaires,

père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Cuquel (Nicolas), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-six ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-deux ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de Cournou. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 9.
Du 4 Mars 1861.
Naissance de Vixès (Augustine).

Du cinq Mars mil huit cent soixante-un, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Vixès (Augustine), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, hier à sept heures du soir; au domicile des mariés Vixès (François), âgé de trente-quatre ans, et Marmié (Pauline), âgée de vingt-trois ans; propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vixès, François, qui a présenté l'enfant, témoins: Guilhou, Vincent, âgé de cinquante-six ans, et Peindarie (Jean-Baptiste), âgé de soixante-douze ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 10
Du 24 Mars 1861.
Naissance de Arnaudet (François)

Du vingt-quatre Mars mil huit cent soixante-un, à Midi, acte de Naissance de Arnaudet (François), enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à dix heures; au domicile des mariés Arnaudet (André), âgé de vingt-huit ans, et Beldio (Thérèse), âgée de vingt-sept ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (André), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-six ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-deux ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

[signature]

troisième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1f 25c

N° 11.
Du 24 Mars 1861.
Naissance de Hébrard (Anne).

Du Vingt-cinq Mars mil huit cent soixante-un, à huit heures du matin; acte de Naissance de Hébrard (Anne), enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, hier à neuf heures du soir; au domicile des mariés Hébrard (Antoine), forgeron, âgé de vingt-six ans, et Raynal (Rose), sans profession, âgée de vingt-deux ans; ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Lacoste (François), âgé de cinquante-trois ans, et Baudel (Jean), âgé de trente-deux ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 12.
Du 17 Mai 1861.
Naissance de Hébrard (Léontine).

Du dix-sept Mai mil huit cent soixante-un, à quatre heures du soir; acte de Naissance de Hébrard (Léontine), enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à Midi; au domicile des mariés Hébrard (Jean-Pierre), âgé de cinquante-neuf ans, et Combarieu (Catherine), âgée de quarante-quatre ans; propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard (Jean-Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Lacoste (François), âgé de cinquante-trois ans et Baudel (Jean), âgé de trente-deux ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

[signature]

N° 13
Du 27 Mai 1861.
Naissance de Basile (Marie).

Du vingt-huit Mai mil huit cent soixante-un, à huit heures du matin, acte de Naissance de Basile (Marie), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, hier à sept heures du soir, au domicile des mariés Basile (Antoine), âgé de trente-deux ans et Brunet (Marie), âgé de vingt-neuf ans, Cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par Caunezil (Joseph), âgé de vingt-six ans, et Guilhou (Pierre), âgé de cinquante-huit ans, tous propriétaires domiciliés l'un et l'autre au dit lieu de St Vincent, qui se sont présentés comme témoins, et sur la déclaration faite par le dit Basile (Antoine), qui a présenté l'enfant.
Constaté par Nous Maire, Officier

de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

No 14
Du 26 juillet 1861.
Naissance de Sotoul (Marguerite)

Du vingt-sept juillet mil huit cent soixante-un, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Sotoul (Marguerite), enfant du sexe féminin, née à Saint-Vincent, hier à onze heures du soir; au domicile des mariés Sotoul (Jean), âgé de quarante-trois ans, et Lasplaces (Marie-Gabrielle), âgée de trente-deux ans, terrassiers, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Sotoul, Jean, âgé dis-je de quarante-trois ans, qui a présenté l'enfant, témoins: Labrande (Jean), âgé de quarante-six ans, et Gaillard, Jean, âgé de soixante-deux ans; tous deux cultivateurs domiciliés au sus-dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot. = Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

No 15
Du 27 juillet 1861.
Naissance de Monmayou (Angèle)

Du vingt-sept juillet mil huit cent soixante-un, à midi, acte de Naissance de Monmayou (Angèle), enfant du sexe féminin, née à St Vincent aujourd'hui à huit heures; au domicile des mariés Monmayou (Jean), âgé de quarante-sept ans, et Rigal (Jeanne), âgée de trente-six ans, cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Monmayou (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Agié, Jean-Baptiste, âgé de soixante-un ans, et Delpouget, Antoine, âgé de soixante-trois ans; tous deux propriétaires domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

No 16
Du 29 juillet 1861.
Naissance de Arnaudet (Alain)

Du vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-un, à deux heures du soir, acte de Naissance de Arnaudet (Alain), enfant du sexe masculin, né à Cournon [illegible]

quatrième juillet aujourd'hui, à midi, au domicile des mariés Arnaudet (François), Charpentier, âgé de vingt-trois ans, et Miquel (M[illegible]), Couturière, âgée de vingt-cinq ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (François), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-six ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-[illegible] ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournon. = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

No 17.
Du 13 Août 1861.
Naissance de Vincens (Pierre).

Du treize Août mil huit cent soixante-un, à trois heures du soir, acte de Naissance de Vincens (Pierre), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à onze heures; au domicile des mariés Vincens (Pierre), âgé de trente-quatre ans, et Bessat (Marie), âgée de trente-deux ans, cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vincens, Pierre, père, qui a présenté l'enfant, témoins: Jalaret, Raymond, âgé de quarante-un ans, et Cuquel (Jean), âgé de trente-quatre ans; tous deux propriétaires domiciliés au dit lieu des Roques. Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. = Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

No 18
Du 9 septembre 1861.
Naissance de Fournié (Paule-Clémence)

Du dix septembre mil huit cent soixante-un, à sept heures du matin, acte de Naissance de Fournié (Paule-Clémence), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, hier à neuf heures du soir; au domicile des mariés Fournié (Paulin), âgé de trente ans, et Lacombe (Rose), âgée de vingt-un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Fournié (Paulin), âgé dis-je de trente ans qui a présenté l'enfant, témoins: Ticou (François), âgé de cinquante-trois ans, et Sales (Joseph), âgé de quarante-neuf ans; tous deux cultivateurs domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

N° 19.
Du 14 septembre 1861.
Naissance
de Guilhou (Marie)

Du quinze septembre mil huit cent soixante à neuf heures du matin; acte de Naissance de Guilhou, Marie, enfant du sexe masculin, né aux Roques section de St-Vincent, hier à sept heures du soir; au domicile des mariés Guilhou Pierre, âgé de quarante trois ans, et Colomb, Marie, âgée de trente sept ans, Cultivateurs, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Guilhou (Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Cubaque, Jean, âgé de trente quatre ans; et Jalaret, Raymond, âgé de quarante ans, tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu des Roques.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincens, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

N° 20.
Du 24 septembre 1861.
Naissance
de Bouyssou Marie-Louise)

Du Vingt-quatre septembre mil huit cent soixante un, à midi, acte de Naissance de Bouyssou, Marie-Louise, enfant du sexe féminin, née à St-Vincent, aujourd'hui à onze heures, au domicile des mariés Bouyssou, Jean-Baptiste, âgé de vingt-huit ans, et Couderc, Anne, âgée de vingt-trois ans, Charpentiers, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Bouyssou, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Guilhou, Pierre, âgé de cinquante sept ans, et Peindarie, Jean-Baptiste, âgé de quarante ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St-Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

N° 21.
Du 26 septembre 1861.
Naissance
de Lacombe (Etienne)

Du Vingt-six septembre mil huit cent soixante un, à deux heures du soir, acte de Naissance de Lacombe, Etienne, enfant du sexe masculin, né à St-Vincent, aujourd'hui à midi; au domicile des mariés Lacombe, Antoine, âgé de trente un ans, et Albert, Victorine, âgée de vingt neuf ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Lacombe, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Baulès, Jean, âgé de soixante un ans, et Babuel, Jean-Pierre, âgé de soixante cinq ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St-Vincent.

Cinquième feuillet = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir faire.

N° 22.
Du 11 Octobre 1861.
Naissance
de Delcros, Jean.

Du Onze Octobre mil huit cent soixante un, à sept heures du matin; acte de Naissance de Delcros, Jean, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, hier à onze heures du soir; au domicile des mariés Delcros, Jean-Pierre, âgé de quarante trois ans et Bessières, Antoinette, âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Delcros, Jean-Pierre, qui a présenté l'enfant, témoins: Baudet, Jean, âgé de trente huit ans, et Lacoste, François, âgé de cinquante quatre ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

N° 23
Du 3 Novembre 1861
Naissance
de Bezy, Marceline).

Du trois Novembre mil huit cent soixante un, à Midi, acte de Naissance de Bezy, Marceline, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à neuf heures; au domicile des mariés Bezy, Joseph, âgé de trente cinq ans et Brady, Françoise, âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Bezy, Joseph, qui a présenté l'enfant, témoins: Baudel, Jean, âgé de trente huit ans, et Lacoste, François, âgé de cinquante quatre ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

= Constaté par Nous Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St-Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

N° 24.
Du 5 Novembre 1861.
Naissance
de Bessat (Amédé).
a contracté mariage
à la mairie de Labastide
du Vert le 22 7bre 1898
avec Nérie Salvanie
Dont mention par
nous officier de l'Etat
civil, le 11 7bre 1899
Dr Marina

Du cinq Novembre mil huit cent soixante-un, à onze heures du matin; acte de Naissance de Bessat (Amédé), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie aujourd'hui à une heure, au domicile des mariés Bessat, Antoine, âgé de trente-sept ans, et Boulzaguet, Antoinette, âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Bessat, Antoine, qui a présenté l'enfant témoins: Jalaret, Raymond, âgé de quarante ans, et Cuquel, Jean, âgé de trente-cinq ans; tous deux cultivateurs domiciliés au dit lieu des Roques.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[signature]

N° 25.
Du 18 Novembre 1861.
Naissance
de Agié (Rose).

Du dix-huit Novembre mil huit cent soixante-un, à Midi, acte de Naissance de Agié (Rose), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui à huit heures, au domicile des mariés Agié, Antoine, âgé de quarante ans, et Lines, Marguerite, âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Agié (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Gaillard, Jean, âgé de soixante-deux ans, et Labrande, Jean, âgé de quarante-sept ans; tous deux cultivateurs domiciliés au dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[signature]

N° 26.
Du 29 Novembre 1861.
Naissance
de Borredon (Armand).

Du vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante-un, à Neuf heures du Matin, acte de Naissance de Borredon (Armand), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à quatre heures du matin, au domicile des mariés Borredon (Nazaire), âgé de trente-six ans, et Burgalières (Marie), âgée de trente-cinq ans, cultivateurs ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Borredon (Nazaire), qui a présenté l'enfant, témoins: Jalaret, Raymond, âgé de quarante ans, et Cuquel, Jean, âgé de trente-cinq ans, tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu des Roques.

Sixième feuillet = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

TIMBRE IMPERIAL 1f 25c

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

N° 27.
Du 27 Novembre 1861.
Naissance
de Hébrard (Eusthasie).

Du vingt-sept Novembre mil huit cent soixante-un, à dix heures du matin, acte de Naissance de Hébrard (Eusthasie), enfant du sexe féminin, née aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à trois heures, au domicile des mariés Hébrard, Jean-Baptiste, âgé de quarante ans, et Roussel, Jeanne, âgée de trente-cinq ans, cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Cuquel, Jean, âgé de trente-cinq ans, et Jalaret, Raymond, âgé de quarante ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

N° 28.
Du 5 Décembre 1861.
Naissance
de Ticou (Irène).

Du six Décembre mil huit cent soixante-un à huit heures du matin, acte de Naissance de Ticou (Irène), enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette Mairie, hier à onze heures du matin, au domicile des mariés Ticou, Bernard, âgé de cinquante-deux ans, et Borredon, Jeanne, âgée de trente-neuf ans, propriétaires ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Ticou, Bernard, qui a présenté l'enfant, témoins: Jalaret, Raymond, âgé de quarante ans, et Cuquel, Jean, âgé de trente-cinq ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au sus-dit lieu des Roques.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

N° 29.
Du 14 Décembre 1861.
Naissance
de Cabanes (Marie).

Du quinze Décembre mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Cabanes (Marie), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, hier à onze heures du soir; au domicile des mariés Cabanes, Joseph, facteur rural, âgé de Quarante-six ans, et David (claire), âgée de quarante ans, sans profession, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Cabanes, Joseph, qui a présenté l'enfant, témoins: Sotoul, Jean, âgé de quarante-trois ans, et Gaillard, Jean, âgé de soixante-deux ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

[signature]

Clos et arrêté le présent registre contenant dix-neuf actes de Naissance. A St Vincent, le 31 Xbre 1861.

[signature]

Septième feuillet

Table alphabétique des Naissances qui ont eu lieu dans la commune de St Vincent, pendant l'Année 1861.

N° des actes.	Noms et Prénoms.	Date des Naissances.
25	Agié (Rose)	18 Novembre.
1	Albagnac (Frédérik)	13 Janvier.
3	Andrieu (Célestin)	6 février.
16	Arnaudet (Alain)	29 Juillet.
10	Arnaudet (François)	24 mars.
13	Basile (Marie)	27 Mai.
24	Bessat (Amédée)	5 Novembre.
23	Bezy (Marceline)	3 Novembre.
26	Borredon (Armand)	29 Novembre.
20	Bouysson (Marie-Louise)	24 septembre.
29	Cabanes (Marie)	14 Décembre.
8	Cuquel (Sophie)	2 Mars.
22	Delcros (Jean)	11 Octobre.
7	Dessaux (Jean)	24 février.
18	Fournié (Paule-Clémence)	9 septembre.
2	Gastal (Jean-Pierre)	4 février.
4	Gleyes (Alphonses)	17 février.
19	Guilhou (Mamer)	14 Septembre.
11	Hébrard (Anne)	24 Mars
27	Hébrard (Eusthasie)	27 Novembre.
12	Hébrard (Léontine)	17 Mai.
5	Jalaret (Jules)	18 février.
21	Lacombe (Etienne)	26 septembre.
6	Miquel (Orthence)	21 février.
15	Monmayou (Angèle)	27 Juillet.
14	Sotoul (Marguerite)	26 Juillet.
28	Vicou (Irénée)	5 Décembre.
9	Vixès (Augustine)	4 Mars.
17	Vincens (Pierre)	13 Août.

Certifié par Nous, Maire de la Commune de St Vincent.

[signature]

1e feuillet

DEPARTEMENT
DU LOT.

ARRONDISSEMENT
DE CAHORS.

ANNÉE 1862.

MAIRIE de St Vincent

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, Arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES de NAISSANCE, pendant l'année 1862, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le Dix novembre 1861.

[illegible]

No 1.
Du 21 janvier 1862.
Naissance
de Lamouroux (Marie)

Décédée à Monteug (Lot) le 19 avril 1947

Du vingt-deux janvier mil huit cent soixante-deux, à Midi, acte de Naissance de Lamouroux (Marie), enfant du sexe féminin, née, aux Roques section de cette Mairie, hier à dix heures du soir; au domicile des mariés Lamouroux (Jean), âgé de quarante un ans, et Buzenac, Marie, âgée de trente-deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lamouroux (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières, Etienne, âgé de trente-six ans, et Cuquel (Jean), âgé de trente-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques. = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[illegible]

No 2.
Du 2 février 1862.
Naissance
de Agié (Pauline-Véronique)

Du deux février mil huit cent soixante-deux, à onze heures du matin, acte de Naissance de Agié (Pauline-Véronique), enfant du sexe féminin, née, à St Vincent, aujourd'hui à sept heures; au domicile des mariés Agié (Jean-Pierre), âgé de quarante-sept ans, et Delcros, Marie, âgée de quarante-trois ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Agié (Jean-Pierre), âgé, dis-je, de quarante-sept ans, qui a présenté l'enfant, témoins: Bezombes (Jean), âgé de soixante-deux ans, et Lines (Pierre), âgé de cinquante-huit ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent. = Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la

commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

B. Peyrunier

No 3.
Du 8 février 1862.
Naissance de Barreau (Joachim)

Du Neuf février mil huit cent soixante-deux, à sept heures du matin, acte de naissance de Barreau, Joachim, enfant du sexe masculin, né, à St Vincent, hier à onze heures du soir; au domicile des mariés Barreau, Jean-Baptiste, âgé de vingt-neuf ans, et Delcros, Marie, âgée de vingt-trois ans, Cordonniers, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Barreau, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Gastal, Antoine, âgé de quarante-quatre ans, et Fournié, Jean, âgé de soixante-huit ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

Barreau — B. Peyrunier

No 4
Du 18 février 1862.
Naissance de Lamouroux (Marie)

Du Dix-neuf février mil huit cent soixante-deux, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Lamouroux, Marie, enfant du sexe féminin, née, aux Roques section de cette Mairie, hier à onze heures du soir; au domicile des mariés Lamouroux, Pierre, âgé de trente-trois ans, et Frézals, Marie-anne, âgée de trente-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Lamouroux, Pierre, qui a présenté l'enfant, témoins: Guilhou, Pierre, âgé de cinquante ans, et Ticou, Bernard, âgé de cinquante-trois ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

B. Peyrunier

Lamouroux

No 5
Du 21 février 1862
Naissance de Arnaudet (Marie)

Du vingt-un février mil huit cent soixante-deux, à Midi, acte de Naissance de Arnaudet, Marie, enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures, au domicile des mariés Arnaudet, Antoine, âgé de trente-sept ans, et Bouzerand, Marie, âgée de vingt-trois ans, propriétaires-cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet, Antoine, qui a présenté l'enfant,

2e feuille

témoins: Sabatié, Bertrand, âgé de soixante-sept ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

B. Peyrunier

No 6.
Du 23 février 1862.
Naissance de Bonnafoux (Augustin)

Du vingt-quatre février mil huit cent soixante-deux, à sept heures du matin, acte de Naissance de Bonnafoux, Augustin, enfant du sexe masculin, né, à Cournou section de cette Mairie, hier à dix heures du soir; au domicile des mariés Bonnafoux, Antoine, âgé de vingt-neuf ans, et Amat, Victorine, âgée de vingt-trois ans, tisserands, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Bonnafoux, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Lacoste, François, âgé de cinquante-six ans, et Sales, Guillaume, âgé de trente ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

Décédé à Tours Indre et Loire le 19 octobre 1948

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

B. Peyrunier

No 7.
Du 5 Mars 1862.
Naissance de Sales (Marie)

Du cinq Mars mil huit cent soixante-deux, à Midi, acte de Naissance de Sales, Marie, enfant du sexe féminin, né, à St Vincent, aujourd'hui à neuf heures; au domicile des mariés Sales, Jean-Baptiste, âgé de vingt-quatre ans, et Agié, Rose, âgée de vingt-trois ans, propriétaires-cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Sales, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Michel, Jean, âgé de quarante ans, et Frayssé, Raymond, âgé de soixante-trois ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire.

Sales — B. Peyrunier

No 8.
Du 11 Mars 1862.
Naissance de Michel (Jean-Louis)

Du Onze Mars mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin, acte de Naissance de Michel, Jean-Louis, enfant du sexe masculin, né, à Laurière hameau de cette Mairie, aujourd'hui à trois heures, au domicile des mariés Michel, Pierre, âgé de trente-cinq ans, et Jouffreau, Madeleine, âgée de vingt-deux ans

propriétaires cultivateurs, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Michel, Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Lacoste (Antoine), âgé de cinquante six ans, et Guilhou (Vincent), âgé de soixante ans; tous deux cultivateurs, Domiciliés au lieu de St. Vincent. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, Déclarent ne savoir le faire. /.

J. Peyrusse

N° 9.
13 Mars 1862.
Naissance de (Marie-Louise).

Du treize Mars mil huit cent soixante deux, à cinq heures du soir, acte de Naissance de Perbosc, (Marie Louise), enfant du sexe féminin, née, à St. Vincent, aujourd'hui à quatre heures du soir; au Domicile des mariés Perbosc (François), âgé de trente deux ans, et Imbert, Louise Elisabeth, âgée de Vingt deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Perbosc (François), qui a présenté l'enfant, témoins: Viallard (Etienne), âgé de cinquante trois ans, et Sudrie (François), âgé de soixante ans; tous deux cultivateurs, Domiciliés au dit lieu de St. Vincent. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

perbosc J. Peyrusse

N° 10.
29 Mars 1862.
Naissance de (Augustin).

Du vingt-trois Mars mil huit cent soixante deux, à Midi, acte de Naissance de Barreau (Augustin), enfant du sexe masculin, né, aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à huit heures, au Domicile des mariés Barreau (Jean), âgé de vingt sept ans, et Constant (Marie), âgée de vingt cinq ans, cultivateurs, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Barreau, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières (Etienne), âgé de trente six ans, et Lamouroux (Benoit), âgé de trente quatre ans; tous deux cultivateurs, Domiciliés au dit lieu des Roques. —
= Constaté par Nous Maire Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, Déclarent ne savoir le faire

J. Peyrusse

N° 11.
27 Mars 1862.
Naissance de (Antoine).

Du vingt sept Mars mil huit cent soixante deux, à Midi, acte de Naissance de Dessaux (Antoine), enfant du sexe masculin, né à Paulhac hameau de cette Mairie, aujourd'hui à quatre heures; au Domicile des mariés Dessaux (Jean), âgé de vingt huit ans, et Malaret, Marguerite, âgée de vingt quatre ans, Cultivateurs, des père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit

N° 12.
Du 5 Avril 1862.
Naissance de Guilhou (Pierre-Marcel).

Dessaux (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Faussères, Et Jean, âgé de trente deux ans, et Jouve (Pierre), âgé de soixante quatre ans; tous deux cultivateurs, Domiciliés au dit lieu de Paulhac. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Dessaux J. Peyrusse

Du cinq avril mil huit cent soixante deux, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Guilhou (Pierre-Marcel), enfant du sexe masculin, né, à St. Vincent, aujourd'hui à une heure, au domicile des mariés Guilhou (Jean-Pierre), âgé de trente six ans, et Bessières, Marguerite, âgée de trente cinq ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Guilhou (Jean-Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Lemauzy (Pierre), âgé de quarante un ans et Fruyssé, Jean, âgé de soixante quatre ans; tous deux cultivateurs, Domiciliés au dit lieu de St. Vincent. —
= Constaté par Nous Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Guilhou J. Peyrusse

N° 13.
Du 2 Mai 1862.
Naissance de Lagrange-Pagès (Marceline).

Du deux Mai mil huit cent soixante deux, à huit heures du matin, acte de Naissance de Lagrange-Pagès, (Marceline), enfant du sexe féminin, née, à Marcayrac section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures, au domicile des mariés Lagrange-Pagès, (Antoine), âgé de quarante six ans, et Lacombe, Suzanne, âgée de trente huit ans, propriétaires, des père et mère. Sur la Déclaration faite par le dit Lagrange-Pagès, (Antoine), qui a présenté l'enfant, témoins: Chateau (Vincent), âgé de quarante cinq ans, et Belibens (Jean), âgé de quarante huit ans, tous deux cultivateurs, Domiciliés au dit lieu de Marcayrac. —
= Constaté par Nous, Maire de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. —
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Lagrange J. Peyrusse

N° 14.
Du 3 Mai 1862.
Naissance de Albert (Marie).

Du trois Mai mil huit cent soixante deux, à Midi, acte de Naissance de Albert, (Marie), enfant du sexe féminin, née à St. Vincent, aujourd'hui à dix heures; au Domicile des mariés Albert (François), âgé de trente quatre ans, et Cenaret, (Françoise)

âgée de trente-six ans, Cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Alibert, (françois), qui a présenté l'enfant, témoins: Delpouget (Joseph), âgé de cinquante-un ans, et Agié (Jean-Pierre), âgé de Quarante-sept ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

B. Peyrunet

No 15.
Du 9 mai 1862.
Naissance
Sales (Joachim).

Du Neuf mai mil huit cent soixante-deux, à onze heures du Matin, Acte de Naissance de Sales (Joachim), enfant du sexe masculin, né, à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures, au domicile des mariés Sales (Jean), âgé de trente-quatre ans, et Hébrard (Jeanne), âgée de vingt-cinq ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Sales (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Baudel (Jean), âgé de trente-cinq ans, et Lacoste (françois), âgé de cinquante-trois ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot. /.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Sales

B. Peyrunet

No 16.
Du 20 Mai 1862.
Naissance
Peindarie (Jean-Léon).

Du vingt Mai mil huit cent soixante-deux, à midi, Acte de Naissance de Peindarie (Jean-Léon), enfant du sexe masculin, né, à St Vincent aujourd'hui à huit heures; au domicile des mariés Peindarie (Jean), âgé de vingt-cinq ans, et Fournié (Marie), âgée de vingt-deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Peindarie (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Lacombe (Pierre), âgé de soixante ans, et Faven (Jean), âgé de trente-six ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Peindarie

B. Peyrunet

4 feuilles
No 17
Du 26 Mai 1862.
Naissance
de Pons (Anna)

TIMBRE IMPERIAL 1F 25c

Du vingt-six Mai mil huit cent soixante-deux, à onze heures du matin, acte de Naissance de Pons (Anna), enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à deux heures; au domicile des mariés Pons (Jean), âgé de trente-six ans, et Lagrèze (Adélaïde), âgée de trente ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Pons (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-sept ans, et Balmary (Jean), âgé de soixante-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Pons

B. Peyrunet

No 18.
Du 4 juillet 1862.
Naissance
de Faben (Marguerite).

Du cinq juillet mil huit cent soixante-deux, à huit heures du matin, Acte de Naissance de Faben (Marguerite), enfant du sexe féminin, née à St Vincent, hier à dix heures du soir, au domicile des mariés Faben (Jean), âgé de trente-cinq ans, et Lines (Marguerite), âgée vingt-quatre ans, Charrons, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Faben (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins Peindarie (Hugues), âgé de soixante-trois ans, et Fournié (Guillaume), âgé de trente-cinq ans, tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

B. Peyrunet

No 19
Du 11 juillet 1862
Naissance
de Marcenac (Jean-Frédéric)

Du onze juillet mil huit cent soixante-deux, à onze heures du soir, Acte de Naissance de Marcenac (Jean-Frédéric), enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui à quatre heures du soir; des mariés Marcenac (Benoit), âgé de trente-six ans, aide-Major au troisième de Cuirassiers, et Marcenac (Marie-Paule), âgée de vingt-un, demeurant en Algérie. Sur la déclaration faite par Marcenac (Jean), propriétaire, âgé de cinquante-trois ans, aïeul maternel de l'enfant, au domicile duquel il est né, et qui nous l'a présenté, témoins: Fournié (Antoine), âgé de quarante-huit ans, et Lacombe (Pierre), âgé de soixante ans; tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous, le présent Acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

Marenac

[signature]

N° 20.
16 juillet 1862.
Naissance
Pons (Clotilde-Justine)

Du dix-sept juillet mil huit cent soixante-deux, à huit heures du matin, acte de Naissance de Pons, Clotilde-Justine), enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, hier à quatre heures du soir, au domicile des mariés Pons, Jean), âgé de quarante-deux ans, et Cuques, Marie), âgée de trente-deux ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Pons, Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Balmary (Jean), âgé de soixante-trois ans, et Sabatié, Bertrand), âgé de soixante-sept ans; tous deux Cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou./.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

N° 21.
24 juillet 1862.
Naissance
David (Paul)./.

Du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-deux à quatre heures du soir, acte de Naissance de David (Paul), enfant du sexe masculin, né, à St. Vincent, aujourd'hui à une heure du soir; au domicile des mariés David, Pierre), âgé de quarante-sept ans et Bugès, Marie-Rose), âgée de vingt-cinq ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit David, Pierre), qui a présenté l'enfant, témoins: Vialard, (Jean), âgé de quarante-huit ans, et Gaillard, Jean), âgé de soixante trois ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St. Vincent. Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

David

[signature]

N° 22
1er Août 1862.
Naissance
Hébrard, Marie

Du Deux Août mil huit cent soixante-deux. à six heures du matin, Acte de Naissance de Hébrard, Marie), enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, hier à cinq heures du soir; au domicile des mariés Hébrard, Joseph), âgé de trente-cinq ans et Bixès, Jeanne), âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard Joseph, qui a présenté l'enfant, témoins: Lacoste, François,

1er feuillet
N° 22.
Du 1er Août 1862.
Naissance
de Hébrard, Marie).

TIMBRE IMPÉRIAL 1F 25c

âgé de cinquante-six ans. et Sales, guillaume), âgé de trente ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

Hébrard

[signature]

N° 23.
Du 15 Août 1862
Naissance
de Gleyes (Jean).

N° 100 Visé pour supplément de timbre à Luzech le deux octobre 1862 - reçu un franc pour quatre feuilles. [signature]

Du seize Août mil huit cent soixante-deux, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Gleyes, Jean), enfant du sexe masculin, né, à Cournou section de cette Mairie, hier à onze heures du soir; au domicile des mariés Gleyes, Jean-Baptiste), âgé de quarante-deux ans, et Bénestève, Marie), âgée de vingt-cinq ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Gleyes, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Balmary, Jean, âgé de soixante-quatre ans, et Sabatié, Bertrand), âgé de soixante-sept ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot. Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

Gleyes

[signature]

N° 24.
Du 8 septembre 1862.
Naissance
de Couly (Jeanne).

Du huit septembre mil huit cent soixante-deux, à Midi, acte de Naissance de Couly, Jeanne), enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures, au domicile des mariés Couly, Louis), âgé de soixante-six ans, et Lazareix, Marguerite), âgée de vingt-six ans, Cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Couly, Louis), qui a présenté l'enfant, témoins: Balmary, (Jean), âgé de soixante quatre ans, et Sabatié Bertrand), âgé de soixante-sept ans, tous deux cultivateurs domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot

= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclare ne savoir le faire. /.

Fr. Peyrinnes

N° 25.
23 - 7bre 1862.
Naissance
Hébrard (Jean-Pierre), a contracté mariage à mairie d'Albas le [illegible] 1900 avec [illegible] Françoise née Albas le 25 juin 1875 ont mention par [illegible] officier de l'Etat [illegible] soussigné, le 3 8bre 1900
[illegible]

Du vingt quatre septembre mil huit cent soixante deux, à sept heures du matin, acte de Naissance de Hébrard, Jean-Pierre, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, hier à quatre heures du soir; au domicile des mariés Hébrard, Jean-Pierre, âgé de soixante-un ans, et Combarieu, Catherine, âgée de quarante-cinq ans, propriétaires ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard, Jean-Pierre, père, qui a présenté l'enfant, témoins: Lacoste, François, âgé de cinquante-sept ans, et Bezy, Benoit, âgé de quarante-trois ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Hébrard

Fr. Peyrinnes

N° 26.
3 Octobre 1862.
Naissance
Guilhou (Marie-Augustin-Paul)

Du quatre octobre mil huit cent soixante deux, à huit heures du matin, acte de Naissance de Guilhou, Marie-Augustin-Paul, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, hier à dix heures du soir; au domicile des mariés Guilhou, Pierre, âgé de trente ans et Lafon, Marie-anne, âgée de vingt-un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Guilhou, Pierre, qui a présenté l'enfant, témoins: Vialard, Etienne, âgé de cinquante-quatre ans, et Peindarie, Jean-Baptiste, âgé de quarante ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Guilhou

Fr. Peyrinnes

N° 27
18 Octobre 1862
Naissance
Andrieu (Célestine)

Du dix-huit octobre mil huit cent soixante-deux, à midi acte de Naissance de Andrieu, Célestine, enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à sept heures; au domicile des mariés Andrieu, Jean, âgé de trente-deux ans, et Baudel, Marie, âgée de vingt-six ans, cultivateurs, ses

6e feuille

TIMBRE IMPERIAL 1f. 25c.

père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Andrieu, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié, Bertrand, âgé de soixante-sept ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante-quatre ans, tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu de Cournou.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

Fr. Peyrinnes

N° 28
Du 4 - 9bre 1862
Naissance
de Vincens, Marie qui a contracté mariage à la mairie de St Vincent le quatorze février 1904 avec Delaveau Gustave. Dont mention par nous Maire officier de l'Etat civil soussigné, le 11 février 1904.
[illegible]

Du quatre Novembre mil huit cent soixante-deux, à huit heures du matin, acte de Naissance de Vincens, Marie, enfant du sexe féminin, née, aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à une heure au domicile des mariés Vincens, Hugues, âgé de trente-deux ans, et Constans, Jeanne, âgée de vingt-cinq ans, propriétaires-cabaretiers ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vincens, Hugues, qui a présenté l'enfant, témoins: Lamouroux, Benoit, âgé de trente-quatre ans, et Bessières, Etienne, âgé de trente-sept ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

= Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

Fr. Peyrinnes

N° 29.
Du 8 - 9bre 1862.
Naissance
de Vignals, Marie

Du huit Novembre mil huit cent soixante-deux, à onze heures du matin, acte de Naissance de Vignals, Marie, enfant du sexe féminin, née, à St Vincent, aujourd'hui à deux heures; au domicile des mariés Vignals, Philippe, âgé de vingt-quatre ans, et Séménadisse, Thérèse, âgée de vingt-un ans, propriétaires-cultivateurs ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vignals, Philippe, qui a présenté l'enfant, témoins: Agié, Jean-Pierre, âgé de quarante-quatre ans, et Delpouget, Joseph, âgé de cinquante-quatre ans; tous deux propriétaires, domiciliés au dit lieu de St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

Fr. Peyrinnes

N°30.
Du 17 - 9bre 1862.
Naissance
de Vincens (Achile)

Du dix-huit Novembre mil huit cent soixante-deux, à Neuf heures du matin, acte de Naissance de Vincens, Achile, enfant du sexe masculin, né à Cournou section de cette Mairie, hier à huit heures du soir, au domicile des mariés Vincens, Jean, âgé de trente-un ans et Cathy, Marie-julie, âgée de vingt-un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le Dit Vincens, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Lacoste, François, âgé de cinquante-cinq ans, et Sales, Guillaume, âgé de trente-deux ans, propriétaires-Cultivateurs et tous deux domiciliés au Dit lieu de Cournou. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St. Vincent, Canton de Lugecq, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

L. Peyrony

N°31.
Du 24 - 9bre 1862.
Naissance
de Reindarie (Sonie)

Du vingt-quatre Novembre mil huit cent soixante-deux, à Midi, acte de Naissance de Reindarie, Sonie, enfant du sexe féminin, né à St. Vincent, aujourd'hui à quatre heures, au domicile des mariés Reindarie, Hugues, âgé de Vingt-huit ans, et Despoux, Marie, âgée de Vingt-un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le Dit Reindarie, Hugues qui a présenté l'enfant, témoins: Sales, Joseph, âgé de quarante-neuf ans, et Michel, Jean, âgé de quarante ans; tous deux propriétaires-Cultivateurs, Demeurant au dit lieu de St. Vincent. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, canton de Lugecq, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire. /.

Reindarie

L. Peyrony

N°32.
Du 25 - 9bre 1862.
Naissance
d'Arnaudet, Sylvanie

Du vingt-cinq Novembre mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin, acte de Naissance de Arnaudet, Sylvanie, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à une heure, au domicile des mariés Arnaudet, François, âgé de Vingt-sept ans, et Maiguet, Marie, âgée de Vingt-six ans, propriétaires-Cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le Dit Arnaudet, François, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié, Bertrand, âgé de soixante-sept ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante-quatre ans; tous deux propriétaires, Domiciliés au Dit lieu de Cournou. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, Canton de Lugecq, arrondissement de Cahors Département du Lot.

Le Comparant et les témoins, requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

L. Peyrony

N°33.
Du 9 - 9bre 1862.
Naissance
de Rigal, Marie

Du Dix Décembre mil huit cent soixante-deux, à sept heures du matin, acte de Naissance de Rigal, Marie, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, hier à cinq heures du soir; au domicile des mariés Rigal, Jean, tonnelier, âgé de Vingt-sept ans, et Constant, Antoinette, couturière, âgée de Vingt-un ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le Dit Rigal, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié, Clément-Bertrand, âgé de soixante-sept ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, canton de Lugecq, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

L. Peyrony

N°34.
Du 15 - 9bre 1862.
Naissance
de Reindarie, Marie-anne

Du quinze Décembre mil huit cent soixante-deux, à onze heures du matin, acte de Naissance de Reindarie, Marie-anne, enfant du sexe féminin, née à St. Vincent, aujourd'hui à neuf heures, au domicile des mariés Reindarie, Jean-Baptiste, âgé de quarante-deux ans, et Salvié, Jeanne, âgée de trente-huit ans, propriétaires-Cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le Dit Reindarie, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Guilhou, Pierre, âgé de cinquante-quatre ans, et Caunesil, Joseph, âgé de trente ans, tous deux propriétaires, Domiciliés au Dit lieu de St. Vincent. —
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St. Vincent, canton de Lugecq, Département du Lot. —
= Le Comparant et les témoins requis de signe avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire. /.

L. Peyrony

N°35.
Du 29 - 9bre 1862.
Naissance
de Rons, Alie

Du trente Décembre mil huit cent soixante-deux, à dix heures du matin, acte de Naissance de Rons, Alie, enfant du sexe féminin, née à Cournou section de cette Mairie, hier à huit heures du soir, au Domicile des mariés Rons, Pierre, âgé de quarante ans, et Dixès, Catherine, âgée de trente-cans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le Dit Rons, Pierre, qui a présenté l'enfant, témoins: Sabatié, Clément-Bertrand, âgé de soixante-sept ans, et Balmary, Jean, âgé de soixante-quatre ans; tous deux, cultivateurs, Domiciliés au Dit lieu de Cournou. —

= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire.

[signature]

Nous avons arrêté le présent registre contenant trente-cinq actes de naissance de St-Vincent, le 1er Janvier 1863.

[signature]

8e feuille

Table alphabétique des naissances de la commune de St-Vincent, pour l'Année 1862.

Nos des actes.	Noms et Prénoms.	Date des naissances.
2	Agié (Pauline-Véronique)	2 février
14	Alibert (Marie)	3 Mai
27	Andrieu (Célestine)	18 Octobre
5	Arnaudet (Marie)	21 février
32	Arnaudet (Sylvanie)	25 9bre
10	Barrau (Augustin)	23 Mars
3	Barrau (Joachim)	8 février
6	Bonnafoux (Augustin)	23 Mars.
24	Couly (Jeanne)	8 7bre
21	David (Paul)	24 Juillet
11	Dessaux (Antoine)	27 Mars
18	Faben (Marguerite)	14 Juillet
23	Gleyes (Jean)	15 Août
25	Guilhou (Marie-Augustin-Paul)	3 8bre
12	Guilhou (Pierre-Marcel)	5 avril
25	Hébrard (Jean-Pierre)	23 7bre
22	Hébrard (Marie)	1er Août
13	Lagrange-Pagès (Marceline)	2 Mai
1	Lamouroux (Marie)	21 Janvier
4	Lamouroux (Marie)	18 février
19	Marcenac (Jean-Frédéric)	11 Juillet
8	Michel (Jean-Louis)	11 Mars
16	Peindarie (Jean-Léon)	20 Mai
31	Peindarie (Léonie)	24 9bre
34	Peindarie (Marie-Anne)	15 Xbre
9	Perbosc (Marie-Louise)	13 Mars
35	Pons (Alie)	29 Xbre
17	Pons (Anna)	26 Mai
20	Pons (Clotilde-Justine)	16 Juillet
33	Rigal (Marie)	9 Xbre
15	Sales (Joachim)	9 Mai
7	Sales (Marie)	5 Mars
29	Vignals (Marie)	8 9bre
30	Vincens (Achile)	17 9bre
28	Vincens (Marie)	14 9bre

Certifié par Nous, Maire de la commune de St-Vincent.

[signature]

premier feuillet

LOI DE 1862 — 25c. EN SUS

TIMBRE IMPÉRIAL 1f. 25c.

DÉPARTEMENT DU LOT.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

ANNÉE 1863.

MAIRIE de St Vincent.

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, Arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES de NAISSANCE, pendant l'année 1863, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient douze feuillets.

Fait double à Cahors, le dix novembre 1862.

E. Dupuy — juge

N° 1
Du 10 janvier 1863.
Naissance de Bouyssou (Marie-Louise).

Du onze janvier mil huit cent soixante trois, à huit heures du matin, Acte de Naissance de Bouyssou (Marie-Louise), enfant du sexe féminin, née, à St Vincent, hier à dix heures du soir; au domicile des mariés Bouyssou (Jean-Baptiste), charpentier, âgé de vingt-neuf ans, et Couderc (Anne), couturière, âgée de vingt-cinq ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Bouyssou (Jean-Baptiste), qui a présenté l'enfant, témoins: Caunezil (Joseph), âgé de vingt-sept ans; et Guilhou (Pierre), âgé de cinquante-neuf ans; tous deux propriétaires, domiciliés à St Vincent.

Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.

Le Comparant a signé, avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire les témoins; de ce requis.

[illegible]

N° 2
Du 11 janvier 1863.
Naissance de Vincens (Noémie).

Du onze janvier mil huit cent soixante trois, à midi, acte de Naissance de Vincens (Noémie), enfant du sexe féminin, née, à Pauliac hameau de cette mairie, aujourd'hui à une heure; au domicile des mariés Vincens (François), âgé de trente-huit ans, et Pons (Elizabeth), âgée de dix-huit ans, propriétaire, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vincens, françois, qui a présenté l'enfant, témoins: Gausserès (Jean), âgé

de trente-trois ans, et Dessaux, Jean, âgé de soixante-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Pauliac.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

No 3.
du 3 Mars 1863
Naissance
Bezy (Pauline)

Du quatre Mars mil huit cent soixante-trois, à huit heures du matin, acte de Naissance de Bezy (Pauline), enfant du sexe féminin, née à Pauliac hameau de cette Mairie, aujourd'hui à deux heures du soir, au domicile des mariés Bezy (Etienne), âgé de quarante-deux ans, et Albagnac (Elisabeth), âgée de quarante ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Bezy (Etienne), qui a présenté l'enfant, témoins: Gausserès (Jean), âgé de trente-trois ans, et Dessaux (Jean), âgé de soixante-quatre ans, tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Pauliac.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

No 4.
du 18 Mars 1863.
Naissance
Arnaudet (Jeanne-Léonie)

Du dix-huit Mars mil huit cent soixante-trois, à midi, acte de Naissance de Arnaudet (Jeanne-Léonie), enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à cinq heures; au domicile des mariés Arnaudet (Jean), âgé de vingt-sept ans, et Passerieu (Marie), âgée de vingt ans; propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Bonnafoux (Antoine), âgé de trente-deux ans, et Baudel, Jean, âgé de trente-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au même lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.

Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

Deuxième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F 25c

No 5.
Du 20 Mars 1863
Naissance
de Vixès (Jean-Baptiste)

Du vingt Mars mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, acte de Naissance de Vixès (Jean-Baptiste), enfant du sexe masculin, né, à St Vincent, aujourd'hui à deux heures; au domicile des mariés Vixès (Joseph), âgé de quarante-deux ans, et Darène (Louise), âgée de trente-un ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Vixès (Joseph), âgé de quarante-deux ans, dis-je, qui a présenté l'enfant, témoins: Jouffreau (Louis), tonnelier, âgé de trente ans, et Cavanié (Arnaud), boucher, âgé de quarante-quatre ans; tous deux domiciliés au dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

No 6.
Du 20 Mars 1863, naissance
de Fournié (Jean-Baptiste-Marie-Joachim)

Du vingt Mars mil huit cent soixante-trois, à Midi, acte de Naissance de Fournié (Jean-Baptiste-Marie-Joachim), enfant du sexe masculin, né, à St Vincent, aujourd'hui à quatre heures; au domicile des mariés Fournié (Jean), âgé de trente-quatre ans, et Lacombe (Paule-Clémence), âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Fournié (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Fournié-Canole (Joseph), âgé de quarante ans, et Peindarie (Hugues), âgé de soixante-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés à St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

No 7
Du 23 Mars 1863, naissance
de Pélissié (Anasthasie-Louise-Marie)

Du vingt-trois Mars mil huit cent soixante-trois, à dix heures du matin, acte de Naissance de Pélissié (Anasthasie-Louise-Marie), enfant du sexe féminin, née, à St Vincent, au domicile de son grand-père maternel Blanié (Jean-Baptiste), aujourd'hui à quatre heures, des mariés Pélissié (Justin), âgé de trente-trois ans, et Blanié (Félicité-Angélique), âgée de vingt-quatre ans, propriétaires, domicilié à Pélissié Mairie de Luzech, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Pélissié Justin, qui a présenté l'enfant, témoins: Bailles (Jean), âgé de cinquante-sept ans, et Lemauzy (Pierre), âgé de quarante ans,

tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature]

N° 8.
Du 5 avril 1863.
Naissance
Buzenac (Frédéric)

Du cinq avril mil huit cent soixante-trois, à Midi, acte de Naissance de Buzenac (Frédéric), enfant du sexe masculin, né, aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à trois heures; au domicile des mariés Buzenac (Jean), âgé de trente-quatre ans, et Hébrard (Jeanne), âgée de trente-six ans, propriétaires-cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Buzenac (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières (Etienne), âgé de trente-six ans, et Lamouroux (Benoit), âgé de trente-quatre ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, Département du Lot.
= Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

N° 9.
Du 5 avril 1863
Naissance
Alazard (Jeanne-Marie)

Du six avril mil huit cent soixante-trois, à neuf heures du matin, acte de Naissance de Alazard (Jeanne-Marie), enfant du sexe féminin, née, à Cournou section de cette Mairie, hier à dix heures du soir; au domicile des mariés Alazard (Benoit), décédé le trois janvier mil huit cent soixante-trois, et Fournié (Catherine), propriétaire, âgée de trente-deux ans, ses père et mère. Sur la déclaration faite par Fournié (Pierre), oncle maternel de l'enfant, âgé de quarante-six ans, et demeurant au même lieu de Cournou, qui nous la présente, témoins: Sabatié (Bertrand), âgé de soixante-huit ans et Balmary (Jean), âgé de soixante-cinq ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.
Le Comparant et les témoins requis de signer avec Nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir le faire./.

[signature]

troisième feuillet

N° 10
Du 25 avril 1863
Naissance
de Barreau (Mélanie).

Du vingt-six avril mil huit cent soixante-trois, à sept heures du matin, acte de Naissance de Barreau (Mélanie), enfant du sexe féminin, née, à St Vincent, hier à huit heures du soir; au domicile des mariés Barreau (Jean-Baptiste), âgé de trente ans, et Delcros (Marie-Anne), âgée de vingt cinq ans, propriétaires-cultivateurs, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Barreau (Jean-Baptiste), qui a présenté l'enfant, témoins: Fournié (Guillaume), âgé de trente-huit ans, et Gastal (Antoine), âgé de quarante-huit ans; tous deux cultivateurs domiciliés au dit lieu de St Vincent.
= Constaté par Nous Maire, Officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot.
Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

Barreau [signature]

N° 11.
Du 2 mai 1863.
Naissance
de Carratié (Marie)

Du deux Mai mil huit cent soixante-trois, à quatre heures du soir, acte de Naissance de Carratié (Marie), enfant du sexe féminin, née, à Laurière hameau de St Vincent, aujourd'hui à deux heures du soir; au domicile des mariés Carratié (Jean), âgé de trente-un ans et Lacombe (Marguerite), âgée de vingt-huit ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Carratié (Jean), qui a présenté l'enfant, témoins: Pélissié (Pierre), âgé de soixante-six ans, et Michel (Pierre), âgé de trente cinq ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu de Laurière.
= Constaté par Nous, adjoint au Maire de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot, et en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par M. le Préfet du Lot, sous la date du vingt-neuf avril dernier, remplissant les fonctions d'Officier d'Officier de l'Etat civil.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

[signature] adjoint

N° 12
Du 14 mai 1863
Naissance
de Gleyes (Joachim).

Du quatorze Mai mil huit cent soixante-trois, à Midi, acte de Naissance de Gleyes (Joachim), enfant du sexe masculin, né, à Cournou section de cette Mairie, aujourd'hui à quatre heures, au domicile des mariés Gleyes (Antoine), âgé de quarante-cinq ans, et Arnaudet (Rose), âgée de vingt-trois ans, propriétaires, ses père et mère. Sur la déclaration faite par le dit Gleyes (Antoine),

qui a présenté l'enfant, témoins: Bonnafoux (antoine), âgé de trente-trois ans, tisserand, et Hébrard (antoine), forgeron, âgé de vingt-huit ans; tous deux domiciliés au dit lieu de Cournou.
= Constaté par Nous Adjoint au Maire de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot, et en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par M. le Préfet du Lot, par sa lettre du vingt-neuf avril dernier, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

Vassal adjoint

N° 13.
du 18 mai 1863.
Naissance
Dauliac (Irénée)

Du dix huit mai mil huit cent soixante trois, à Midi, Acte de Naissance de Dauliac (Irénée), enfant du sexe masculin, né, aux Roques section de cette Mairie, aujourd'hui à dix heures, au domicile des mariés Dauliac (Jean), âgé de quarante-deux ans, et Carrières (Angélique), âgée de vingt-huit ans, propriétaires, ses père et mère; sur la déclaration faite par le dit Dauliac (Jean), âgé dis-je de quarante-deux ans, qui a présenté l'enfant, témoins: Bessières (Etienne), âgé de trente-sept ans, et Lamouroux (Benoît), âgé de trente-trois ans; tous deux cultivateurs, domiciliés au dit lieu des Roques.
Constaté par Nous Adjoint au Maire de la commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Département du Lot, et en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par M. le Préfet du Lot, par sa lettre du vingt-neuf avril dernier, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil.
= Le Comparant a signé avec Nous le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir le faire./.

Vassal adjoint

N° 14
Rigal. Jn Pre
10 Juin 1863

L'an mil huit cent soixante-trois et le onze juin, à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Rigal, Jean, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à deux heures après midi, est né, dans sa maison, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Sudrie, sans profession, âgée de trente deux ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il nous a dit vouloir donner les prénoms de Jean-Pierre. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-six ans et de

quatre-un feuillet

LOI DE 1862 25c. 1 J. SUS

TIMBRE IMPERIAL 1F. 25c.

Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent après lecture faite. + acte. approuvons.

Foissac Dixes G. Lafage

L'an mil huit cent soixante-trois et le quinze juin, à six heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, ont comparu Sabatié, Bertrand, cultivateur, âgé de soixante-cinq ans et Fournié, Pierre, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, tous domiciliés dans la paroisse de Cournou présente Commune, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à une heure après midi, est décédée, à Cournou, la nommée Marie Salles, sans profession, âgée de trente-huit ans, célibataire, fille de Salles Paulin et de Laucou Marie.
Approuvons la rature de l'acte de Décès ci-dessus, inscrit, par erreur, sur le registre des naissances.

G. Lafage

N° 16
Marc-Benoît Marcenac
17 Juillet

L'an mil huit cent soixante trois et le dix-sept juillet, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, ont comparu nous voulons dire a comparu Jeanne Lemozy, sage-femme, épouse Lafon, âgé de soixante ans domiciliée à St Vincent, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui, à six heures du matin, est né, à St Vincent, de Monsieur Benoît Marcenac, chirurgien major au premier Tirailleurs Algériens, actuellement au camp de Châlons, âgé de trente-sept ans, et de sa légitime épouse Dame Pauline

Marcenac, sans profession, âgée de vingt-deux ans domiciliée à St. Vincent chez son père, un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a présenté et auquel elle nous a déclaré donner le prénom de Marc-Benoît. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St. Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non la déclarante pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gafare

N° 16
Bessières Germain
24 Juillet

L'an mil huit cent soixante-trois et le vingt-deux juillet, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St. Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bessières Baptiste, cultivateur, âgé de cinquante-deux ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à six heures du matin, est né, aux Roques, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Anne Pons-Caubet, sans profession, âgée de trente-huit ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Germain. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St. Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gafare

L'an mil huit cent soixante-trois et le six août à neuf heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St. Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Soulignac, Jean, cultivateur, âgé de quarante-un ans, domicilié à Labouysse

Cinquième feuille

N° 17

TIMBRE IMPERIAL 1F 25c

Soulignac Achille
6 août

LOI DE 1862 25c EX SUS

lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à cinq heures après midi, est né, au susdit village de Labouysse, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Delpech, sans profession, âgée de trente-un ans, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Achille. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St. Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gafare

N° 18
Chatoul Jean-Isidore
9 août

L'an mil huit cent soixante-trois et le neuf août, à quatre heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St. Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Chatoul, Jean, ouvrier mineur, âgé de trente-six ans, domicilié à St. Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à huit heures du matin, est né, à St. Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Gabrielle Lasplaces (un enfant) nous voulons dire: sans profession, âgée de trente-trois ans, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Isidore. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St. Vincent, lesquels nous ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gafare

N° 19
Anastasie Agié
13 août

L'an mil huit cent soixante-trois et le quatorze août à cinq heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St. Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Agié Antoine, cultivateur, âgé trente-neuf ans, domicilié à St. Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à huit heures du soir, est né, à St. Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Lines Marguerite sans profession, âgée de vingt-six ans, un enfant du sexe féminin

qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Anastasie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gaspard

N° 20
Jn Ach. Hébrard
25 août

L'an mil huit cent soixante-trois et le vingt-cinq août à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, Antoine, tonnelier, âgé de trente-deux ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Marie Combacieu, sans profession, âgée de vingt et un ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Achille. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gaspard

N° 21
Bonnafoux Marie
6 7bre

Décédée à Luzech (Lot) le 17 avril 1948.
Avis de mention de la Mairie de Luzech en date du 20/4/1948.

L'an mil huit cent soixante-~~[illegible]~~ et le sept septembre, à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Augustin Bonnafoux, tailleur d'habits, âgé de trente-trois ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à neuf heures du soir, est né, dans sa maison, à Cournou, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Perrettou Gibert, sans profession, âgée de trente-deux ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. + trois approuvé

Foissac — Vixès — G. Gaspard

Vixès Jn Luzech

N° 22
Hébrard Marie
19 7bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le dix-neuf septembre, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Antoine Hébrard, épicier, âgé de trente-un ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à cinq heures du matin, est né, aux Roques, de lui déclarant, ainsi que de sa légitime épouse Jeanne Bessat, sans profession, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. + (trente) âgé de trente-un ans.

Vixès — Foissac — G. Gaspard

N° 23
Arnaudet Amédée
19 7bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le dix-neuf septembre, à quatre heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Antoine Arnaudet, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à neuf heures du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Bouzerand, sans profession, âgée de trente-quatre ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Amédée. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès — Foissac — G. Gaspard

N° 24
Bessat Adolphe
24 7bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le vingt-cinq septembre à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bessat, Antoine, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier soir, à dix heures est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Antoinette Boulzaguet, sans profession, âgée de vingt-six ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Adolphe

Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St-Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gafare

N° 25 — Deltheil Henri-Marie — 6 8bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le six octobre, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Deltheil Baptiste, forgeron, âgé de trente-trois ans, domicilié à St-Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, est né, à St-Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Lacoste, sans profession, âgée de vingt-huit ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Henri-Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St-Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. + à onze heures du matin approuvé.

Foissac — Vixès — G. Gafare

N° 26 — Deltheil Marie — Sœur jumelle — 6 8bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le sept octobre, à huit heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Deltheil, Baptiste, forgeron, âgé de trente-trois ans, domicilié à St-Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à cinq heures du soir, est née, à St-Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Lacoste, sans profession, âgée de vingt-huit ans, une autre enfant du sexe féminin, sœur jumelle de Henri-Marie, qu'il nous a présentée et à laquelle il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St-Vincent, lesquels ont signé le présent acte, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès — Foissac — G. Gafare

L'an mil huit cent soixante-trois et le vingt-deux octobre, à neuf heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de ~~[illegible]~~ Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Sabatié, Clément, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré qu'hier, à trois heures

Septième feuillet — Ed

N° 27 — Irma Sabatié — 21 8bre

du soir, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Rose Ressès, sans profession, âgée de vingt et un ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Irma. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St-Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. Approuvons la rature d'un mot, à la troisième ligne de l'acte.

Vixès — Foissac — G. Gafare

N° 28 — Marie Rigal — 22 8bre

décédée à Cahors le 16 août 1954 dont mention faite le 20.8.54 Le maire Guillaume

L'an mil huit cent soixante-trois et le vingt-deux octobre, à quatre heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Rigal, Jean, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à trois heures du matin, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Antoinette Constant, sans profession, âgée de vingt-deux ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St-Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gafare

N° 29 — Jean Miran — 4 9bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le cinq novembre, à huit heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Antoine Miran, cultivateur, âgé de cinquante ans, domicilié à St-Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier soir, à dix heures, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Soulacroup, sans profession, âgée de trente-sept ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St-Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixès — G. Gafare

N° 30
Arnaudet Ane
9 9bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le dix novembre, à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Arnaudet, ~~[illegible]~~, cultivateur, âgé de trente-quatre ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier soir, à huit heures, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Pétronille Gourmard, sans profession, âgée de vingt-trois ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il nous a déclaré vouloir donner le prénom de Antoine. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans et de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. + Joseph. — Approuvons la rature et le renvoi.

Foissac — Vixes — G. Lafage

N° 31
Couture
Léopold-Jn-Louis
15 9bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le quinze novembre, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Monsieur Couture, Guillaume, propriétaire, âgé de trente-trois ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à deux heures du matin, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de Dame Marie-Anne Caunésil, sa légitime épouse, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léopold-Jean-Louis. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Vixes — Foissac — Couture — G. Lafage

N° 32
Marie Vincent
23 9bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le vingt-trois novembre, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Vincent, cultivateur, domicilié aux Roques, âgé de quarante ans, lequel nous a déclaré que ce matin à dix heures, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Carrière, sans profession, âgée de trente ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le

huitième juillet

présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir, de ce requis par nous. + Et présentation. — approuvons.

Vixes — Foissac — G. Lafage

N° 33
Vixès
Alexis-Auguste
26 9bre

L'an mil huit cent soixante-trois et le vingt-six novembre à quatre heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vixes Pierre, cultivateur, âgé de trente six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à huit heures du matin, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Rigal, sans profession, âgée de trente-deux ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexis-Auguste. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte, non le père de l'enfant pour ne savoir, de ce requis après lecture faite.

Vixes — Foissac — G. Lafage

N° 34
Marie Lugan
5 Dbre

L'an mil huit cent soixante-trois et le cinq décembre, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Catus, nous voulons dire de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lugan Jean, sabotier, âgé de quarante-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à six heures du matin, est né, dans sa maison, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Françoise Clavières, sans profession, âgée de quarante-un ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, et de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes — Foissac — G. Lafage

N° 35

Irma David

11 Dbre

L'an mil huit cent soixante trois et le onze décembre à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, Canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu David François-Joseph, cultivateur, âgé de quarante-quatre ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à quatre heures du matin, est né, dans sa maison de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Taillandier sans profession, âgée de trente-trois ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Irma. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans et de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes — Foissac

G. Lafage
[illegible]

Certifié, clos et arrêté le présent registre de Naissances contenant trente-cinq actes. St Vincent, ce 1er janvier 1864.

G. Lafage
[illegible]

neuviem juillet

Nos d'ordre	Noms et Prénoms	Nos des actes	Date des Actes
1	Agié Anastasie	19	14 août
2	Alazard Jne Marie	9	6 avril
3	Arnaudet Jeanne Léonie	4	18 Mars
4	Arnaudet Amédée	23	19 7bre
5	Arnaudet Antoine	30	10 9bre
6	Barreau Mélanie	10	26 avril
7	Bessat Adolphe	24	25 7bre
8	Bessières Germain	16	22 Juillet
9	Bezy Pauline	3	4 Mars
10	Bonnafoux Marie	21	7 7bre
11	Bouyssou Marie-Louise	1	11 Jer
12	Buzenac Frédéric	8	5 avril
13	Carratié Marie	11	2 Mai
14	Chataul Jean-Isidore	18	9 août
15	Couture Léopold Jean-Louis	31	15 9bre
16	Dauliac Irénée	13	18 Mai
17	David Irma	35	11 8bre
18	Deltheil Henri-Marie	25	6 8bre
19	Deltheil Marie	26	7 8bre
20	Fournié Jean-Bte Marie-Joach	6	20 Mars
21	Gleyes Joachim	12	14 Mai
22	Hébrard Achille	20	25 août
23	Hébrard Marie	22	19 7bre
24	Lugan Marie	34	5 Dbre
25	Marcenac Marie Benoît	15	17 Juillet
26	Miran Jean	29	5 9bre
27	Pélissié Anastasie-Louise-Marie	7	23 Mars
28	Rigal Jean-Pierre	14	11 Juin
29	Rigal Marie	28	22 8bre
30	Sabatié Irma	27	22 8bre
31	Soulignac Achille	17	6 août
32	Vincent Noémi	4	11 Jer
33	Vincent Marie	32	23 9bre
34	Vixes Jean-Baptte	5	20 Mars
35	Vixes Alexis-Auguste	33	26 9bre

La présente Table dressée et certifiée par nous soussigné St Vincent, ce 1er janvier 1864

G. Lafage
[illegible]

premier feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

DÉPARTEMENT DU LOT.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

ANNÉE 1864.

MAIRIE de St Vincent

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES de NAISSANCE, pendant l'année 1864, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le dix novembre 1863.

E. Dupuy juge

N° 1

Louise-Clotilde Lurguie 3 7bre

L'an mil huit cent soixante-quatre et le quatre janvier à huit heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lurguie (Philippe), charpentier, âgé de vingt-quatre ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier, à six heures du soir, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Julie Bessat, sans professions, âgée de vingt-quatre ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné les prénoms de Louise-Clotilde. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes (Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Poissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte, après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. domiciliés aux Roques approuvé

Poissac Vixes A. Cabare

N° 2

Barreau (Marcelin) 25 7bre

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-six janvier, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Barreau, jean, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier, à neuf heures du soir, est né aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Constant, sans

profession, âgée de vingt-sept ans^, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné le prénom de Marcelin. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès (Basile) limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. ^ domiciliée aux Roques. — approuvé

Foissac Vixès G. Rafaret
D. m. m.

N° 3
Léonie Vincent-Herle
29 Jer

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-neuf janvier, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vincent-Herle (Jean), cultivateur, âgé de trente-un ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à sept heures du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Coulry, sans profession, âgée de vingt ans^, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Léonie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès (Basile) limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

^ domiciliée à Cournou. — approuvé.
Foissac Vixès
G. Rafaret
D. m. m.

Foissac Vixès G. Rafaret
D. m. m.

N° 4
Bonnafoux (Joachim)
8 fév.

L'an mil huit cent soixante-quatre et le neuf février, à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bonnafoux (Joseph) tisserand, âgé de trente-un ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à une heure après midi, après midi, est né, à Cournou, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Victorine Amat, sans profession^, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Joachim. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès (Basile) limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent

Deuxième feuillet

N° 5
Marie Hébrard
17 fév.

^ domiciliée à Cournou — approuvé.
Foissac Vixès
G. Rafaret
D. m. m.

lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. ^ âgée de vingt-quatre ans et domiciliée à Cournou.

Foissac Vixès G. Rafaret
D. m. m.

L'an mil huit cent soixante-quatre et le dix-huit février, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard (Antoine) forgeron, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier à une heure du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Rose Raynal, sans profession, âgée de vingt-quatre ans^, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès (Basile) limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Foissac (Martin) instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir

Foissac Vixès G. Rafaret
D. m. m.

Approuvé le blanc barré ci-dessus et d'autre part, par nous maire et officier de l'État civil.

L. Lafage

N° 6

Peindaries Jne Marie-Louise

9 Mars

L'an mil huit cent soixante-quatre et le neuf mars, à quatre heures du soir, par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Peindaries, Pierre, cultivateur, âgé de vingt-trois ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, est né, à St Vincent et à neuf heures du matin, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Raynaldy, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée au même lieu que son mari, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie Louise. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes L. Lafage

N° 7

Marie Barreau

9 Mars

L'an mil huit cent soixante-quatre et le neuf mars, à sept heures du soir, par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Barreau Guillaume-Pierre, cultivateur, âgé de trente-six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à quatre heures du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Rose Delcros, sans profession, âgée de vingt-huit ans, domiciliée avec son mari, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes L. Lafage

Troisième feuillet

89

TIMBRE IMPERIAL 1f. 50c.

N° 8

Jouffreau Clément

19 Mars

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt mars, à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jouffreau, Dominique, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à dix heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Eulalie Jouffreau, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Clément. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes L. Lafage

N° 9

Arnaudet Prosper

28 Mars

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-neuf mars, à huit heures du matin, par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Arnaudet Justin, cultivateur, âgé de trente-neuf ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à quatre heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Anne Arnaudet, sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Prosper. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes L. Lafage

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-deux avril, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu David Pierre, cultivateur, âgé de quarante-six ans, domicilié à St Vincent,

N° 10

Marie-Anna David

22 Avril

lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à onze heures du matin, est né, à St Vincent, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Rose Bugès, sans profession, âgée de vingt-six ans domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Anna. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes G. Lafage

N° 11

Hébrard

Jn Pre Joseph

23 avril

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-trois avril, à six heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, Joseph cultivateur, âgé de trente-trois, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à sept heures du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Anne Jales, sans profession, âgée de trente-cinq ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Pierre Joseph. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels nous ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. 1 ans.

Foissac Vixes G. Lafage

N° 12

Ressès Ane Elie

2 Mai

L'an mil huit cent soixante-quatre et le deux mai, à huit heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Ressès, Antoine, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à dix heures du matin, est né, à Labouysse, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Delcros, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de

quatrième périodique

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

Antoine-Elie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes G. Lafage

N° 13

Delcros François

4 Mai

L'an mil huit cent soixante-quatre et le quatre Mai, à huit heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean-Pierre Delcros, cultivateur, âgé de cinquante ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à midi, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Bessières, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes G. Lafage

N° 14

Ane Dessaux

14 Mai

L'an mil huit cent soixante-quatre et le quatorze Mai à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Dessaux, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à Pauliac, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui, à deux heures du matin, est né, à Pauliac de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Malaret, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à Pauliac, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Antoine. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir

Foissac Vixes G. Lafage

Fournié Marguerite

17 Mai

[illegible] du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Fournié, François cultivateur, âgé de trente-cinq ans, domicilié à Laurière, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à midi, est né, à Laurière, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Marie Redoulès, sans profession, âgée de trente-quatre ans, domiciliée aussi à Laurière, un enfant du sexe féminin; qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marguerite. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes A. Lafage

N° 16

Vixès-Crassac Augustin

17 Mai

L'an mil huit cent soixante-quatre et le dix-sept Mai à neuf heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vixès, Jean Baptiste, dit Crassac, cultivateur, âgé de quarante-quatre ans domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à six heures du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Angélique Laurent, sans profession, âgée de trente-huit ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Augustin. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes A. Lafage

N° 17

Monmayou fs

22 Mai

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-deux mai à six heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Monmayou, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, domicilié

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à neuf heures du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Rigal, sans profession, âgée de vingt-huit ans domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de vingt-sept nous voulons dire trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Foissac Vixes A. Lafage

N° 18

Laparra fs

13 Juillet

L'an mil huit cent soixante-quatre et le treize juillet à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Laparra François, dit Antoine, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à cinq heures du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Madeleine Delpouget, sans profession, âgée de trente-six ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes A. Lafage

N° 19

Marcenac

Benoît-Joseph-Frédéric

20 Mai Juillet

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt et un juillet, à midi, par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot a comparu Jean Marcenac, propriétaire, âgé de cinquante-deux ans et domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à sept heures du soir, est né, dans sa maison, de Monsieur Benoît Marcenac, chirurgien-Major

âgé de trente-sept ans, actuellement en Algérie, et de Dame Pauline Marcenac, son épouse légitime, sans profession, âgée de vingt-trois ans, en ce moment à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Benoît-Joseph-Frédéric. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-un ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Foissac Vixes A. Cafare

N° 20

Paul Guilhou

5 Août

épouse de Anna Adelebert

L'an mil huit cent soixante-quatre et le cinq août, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Guilhou, Barthélémy, cultivateur, âgé de vingt-six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui, à quatre heures du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Bessières, sans profession, âgée de dix-huit ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Paul. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-un ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. domiciliée aussi à St Vincent. — approuvé.

Foissac Vixes A. Cafare

N° 21

Ressès Antoine

12 Août

L'an mil huit cent soixante-quatre et le treize août à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Ressès, Antoine, cultivateur, âgé de quarante-neuf ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier à trois heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Delcros, sans profession, âgée de quarante-quatre ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Antoine. Lesdites déclarations et présentation ont été

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-un ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. domicilié à Cournou. approuvé

Foissac Vixes A. Cafare

N° 22

Jn Arnaudet

13 Août

L'an mil huit cent soixante-quatre et le treize août, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu François Arnaudet, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à une heure du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Guillaumette Miquel, sans profession, âgée de vingt-sept ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-un ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. domicilié aussi à Cournou. — approuvé.

Foissac Vixes A. Cafare

N° 23

Pre Hébrard

14 Août

L'an mil huit cent soixante-quatre et le quinze août, à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Joseph Hébrard, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à dix heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Dissès, Jeanne, sans profession, âgée de quarante-six ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Pierre. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

domiciliée à Cournou. approuvons

Foissac Vixes A. Cafare

Foissac Vixes A. Cafare

(N° 24)

Lacombe

Paul-Bapte

22 août.

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-deux août, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lacombe, Antoine, cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin à cinq heures, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Victorine Alibert, sans profession, âgée de trente-quatre ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Paul-Baptiste. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. Domicilié à St Vincent. approuvé

Foissac Vixès

G. Lafage

(N° 25)

Julie Sautou

12 8bre

L'an mil huit cent soixante-quatre et le treize octobre à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, ont comparu nous voulons dire à comparu Jean Sautou, cultivateur, âgé de trente-six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à quatre heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Gabrielle Lasplaces, sans profession, âgée de trente-deux ans, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Julie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. Domicilié à St Vincent. approuvé.

Foissac Vixès

G. Lafage

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-quatre octobre, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu

Septième [illegible]

(N° 26)

Marie Sales

23 8bre

Sales, Jean, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à trois heures après midi, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Arnaudet, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. Domicilié à Cournou. approuvons.

Foissac Vixès

G. Lafage

(N° 27)

Lacoste

Eugène-Louis

25 8bre

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-six octobre à six heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lacoste, Eugène-Dieudonné, tonnelier, âgé de trente-sept ans, domicilié à la Rivière, lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures du soir, est né, à la Rivière, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Guilhou, sans profession, âgée de dix-neuf ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugène-Louis. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. Domicilié à la Rivière. Approuvons.

Foissac Vixès

G. Lafage

(N° 28)

Marie Pons

28 8bre

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-huit octobre à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Pons, Jean, propriétaire, âgé de quarante ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à quatre heures du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Adélaïde Lagrèze, sans profession, âgée de trente-trois ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie.

Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. A domicilié à Cournou. Approuvé

Foissac Vixès G. Lafage Maire

N° 29

Fs Hébrard

22 Xbre

L'an mil huit cent soixante-quatre et le vingt-deux décembre à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'état civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, François tonnelier, âgé de vingt-quatre ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à quatre heures, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Bessières, sans profession, âgée de vingt ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac instituteur âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir. A domicilié à Cournou. Approuvé.

Foissac Vixès G. Lafage Maire

Certifié, clos et arrêté le présent registre de naissances contenant vingt-neuf actes par nous maire et officier de l'état civil. St Vincent, le 1er janvier 1865

G. Lafage Maire

	Nos d'ordre	Noms	Prénoms	Nos des actes	Date des actes
1	1	Arnaudet	Prosper	9	27 Mars
2	2	Arnaudet	François	22	13 août
3	3	Barreau	Marcelin	2	26 Jer
	4	Barreau	Marie	7	9 Mars
4	5	Bonnefoux	Joachim	4	9 Fév.
	6	David	Marie-Anna	10	22 avril
	7	Delcros	François	13	4 Mai
	8	Dessaux	Antoine	14	14 "
	9	Fournié	Marguerite	15	17 "
5	10	Guilhou	Paul	20	5 Août
	11	Hébrard	Marie	5	18 Fév.
	12	Hébrard	Jn Pre Joseph	11	23 avril
	13	Hébrard	Pierre	23	15 août
	14	Hébrard	François	29	22 Xbre
	15	Jouffreau	Clément	8	20 Mars
	16	Lacombe	Paul-Bapte	24	23 août
7	17	Lacoste	Eugène-Louis	27	26 8bre
8	18	Laparra	François	18	3 Juillet
	19	Lurguie	Louise-Clotilde	1	4 Jer
9	20	Marcenac	Benoît-Joseph-Frédéric	19	21 Juillet
	21	Monmayou	François	17	28 Mai
	22	Pendariès	Jne Marie-Louise	6	9 Mars
	23	Pons	Marie	28	28 8bre
10	24	Ressès	Antne Élie	12	2 Mai
11	25	Ressès	Antne	21	13 août
	26	Sautou	Julie	25	13 8bre
	27	Sales	Marie	26	24 8bre
	28	Vincens-Merle	Louise	3	29 Jer
	29	Vixès-Crassac	Augustin	16	17 Mai

La présente table dressée et certifiée par nous officier de l'état civil.

G. Lafage Maire

Premier feuillet

TIMBRE IMPÉRIAL 1F 50c

DÉPARTEMENT DU LOT.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

ANNÉE 1865.

MAIRIE de St Vincent

Naissances.

Par nous, Président du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les Actes de Naissance, pendant l'année 1865, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le dix novembre 1864.

E Dupuy juge

N° 1
Caussens Augustin
14 jer

L'an mil huit cent soixante-cinq et le quatorze janvier à midi par devant nous Lafage, ... maire et officier de l'état civil de la commune de St Vincent canton de Luzech arrondissement de Cahors Lot a comparu Caussens Augustin, cultivateur, âgé de soixante-huit ans, domicilié à Caunac, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à dix heures du matin est né à Pauliac, de son fils Henri Caussens sans profession, âgé de trente-trois ans et de ... Caussens son épouse légitime domiciliés audit Pauliac ... mai dernier, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Augustin. Ladite déclaration et présentation ont été faites en présence de Dixe Basile cordonnier, âgé de trente-huit ans et de Martin ... instituteur, âgé de trente-un ans tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir ... domicilié à Pauliac. — approuvant ...

Dixe ... G. Lafage

N° 2
Henri Bessières
17 janvier

L'an mil huit cent soixante-cinq et le dix-sept janvier à onze heures du matin par devant nous Lafage ... maire et officier de l'état civil de la commune de St Vincent canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot a comparu ... Bessières, cultivateur, âgé de cinquante-deux ans domicilié ... Bargues, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à deux heures ...

aux Rogues de lui déclarant et de sa légitime épouse Anne Pons sans profession, âgée de trente-cinq ans, domiciliée aussi aux Rogues, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Froissac, instituteur, âgé de trente-un ans tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Vixes   Froissac   [signature] maire

N° 3
Jn Emile Bourdon
24 Janvier

L'an mil huit cent soixante-cinq et le vingt-quatre janvier à quatre heures du soir, par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Pierre Bourdon, cultivateur, âgé de quarante-neuf ans, domicilié aux Rogues lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à neuf heures du matin est né, aux Rogues de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Courbès, sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée aussi aux Rogues un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Emile. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Froissac instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Vixes   Froissac   [signature] maire

N° 4
Eugénie Bouyssou
19 février

L'an mil huit cent soixante-cinq et le dix-neuf février à cinq heures du soir par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Baptiste Bouyssou charpentier âgé de trente-un ans, domicilié à St Vincent lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à onze heures du matin, est né à St Vincent de lui déclarant et de sa légitime épouse Anne Couderc, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi à St Vincent, un

Deuxième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1f 50c

enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Eugénie. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Froissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Vixes   Froissac   [signature] maire

N° 5
Félicité Vayssières
20 février

L'an mil huit cent soixante-cinq et le vingt février à midi, par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Vayssières, métayer, à Labouysse, âgé de trente ans, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à huit heures du matin, est né, à Labouysse de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Armandet, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Félicité. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Froissac, instituteur, âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Vixes   Froissac   [signature] maire

N° 6
Marcelle Fournié
30 Mars

L'an mil huit cent soixante-cinq et le trente-un mars, à huit heures du matin, par devant nous Lafage Léon, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Joseph Fournié, cultivateur, âgé de quarante-deux ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à quatre heures du soir est né, à St Vincent de lui déclarant, et de sa légitime épouse Rose Vayssière, sans profession, âgée de trente-un ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marcelle. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de

âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur âgé de trente-un ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Vixes / Foissac / O. Lafage maire

N° 7
Eugénie Cuquel
3 avril

L'an mil huit cent soixante-cinq et le trois avril à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Lin, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Cuquel, Jean, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à neuf heures du matin, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Montmaillié, sans profession, âgée de trente-trois ans domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Eugénie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur âgé de trente-un ans tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Vixes / Foissac / O. Lafage maire

N° 8
Marie-Aimée-Anastasie Pélissié
13 Mai

L'an mil huit cent soixante-cinq et le treize Mai, à midi, par devant nous Lafage, Lin, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Antoine-Paul-Justin Pélissié, propriétaire, âgé de trente-cinq ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à six heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de Madeleine-Angélique Blanié, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Aimée-Anastasie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac instituteur, âgé de trente-deux ans, tous

TIMBRE IMPÉRIAL 50 c.

domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Vixes / Foissac / O. Lafage maire

N° 9
François Carratié
23 Mai
a contracté mariage à la Mairie du 13e arrondissement de Paris le 19 Août 1909 avec Marie Valade dont mention par nous maire de St Vincent le 7 7bre 1909. [illegible]

L'an mil huit cent soixante-cinq et le vingt trois Mai à six heures du soir, par devant nous Lafage Lin, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Carratié, cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié à Laurière, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, est né, à Laurière, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Lacombe, sans profession, âgée de trente-un ans, domiciliée aussi à Laurière, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de François. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite.

Vixes / Foissac / O. Lafage maire

N° 10
Marie-Berthe Bugès
13 Juin

L'an mil huit cent soixante-cinq et le quatorze juin à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Lin, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bugès, Jean Baptiste négociant, âgé de trente-deux ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à neuf heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Émilie Delfau, sans profession, âgée de vingt-sept ans, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Berthe. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Vixes / Foissac / Bugès / O. Lafage maire

N° 11

Eugénie Jouffreau

16 Juin

Décédée le 6 Avril 1959 à St Vincent-Rive-d'Olt
Le maire [signature]

L'an mil huit cent soixante-cinq et le seize juin, à cinq heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, nous voulons dire Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Louis Jouffreau, cultivateur, âgé de trente-deux ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à deux heures du matin, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Brunet, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Eugénie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes Foissac L. Lafage

N° 12

Babuel-Peyrissac (Antonin-Joseph)

3 Juillet

L'an mil huit cent soixante-cinq et le quatre juillet, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Monsieur Babuel-Peyrissac, Victor, propriétaire, âgé de trente-sept ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à quatre heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Dame Marie Pélissié, sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Antonin-Joseph. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Foissac Vixes L. Lafage
Babuel-Peyrissac

quatrième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1f. 50c.

E 9

N° 13

Peindarie Hippolyte

7 août

L'an mil huit cent soixante-cinq et le sept août à six heures du soir, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Peindarie, Hugues, propriétaire, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à onze heures du matin, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Despoux, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il nous a déclaré vouloir donner le prénom d'Hippolyte. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite. Le père de l'enfant a aussi signé.

Vixes Foissac Peindarie L. Lafage

N° 14

Marie-Louise Peindarie

12 août

L'an mil huit cent soixante-cinq et le douze août, à midi, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Peindarie, Pierre, propriétaire et tonnelier, âgé de vingt-quatre ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à une heure du matin, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Raynaldy, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Louise. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Peindarie Pierre
Vixes Foissac L. Lafage

N° 15

Joachim Delpech

16 7bre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le dix-sept septembre, à sept heures du matin, par devant nous Lafage, Léon, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean-Pierre Delpech, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié aux Ons, présente commune, lequel nous a déclaré

qu'hier soir, à quatre heures, est né, aux Ons de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Françoise Delpeuch, sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée aussi aux Ons, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Joachim. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Poissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St-Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Vixes / Poissac — Delpech — G. Guilbou, maire

N° 16
Aristide Bessac
27 7bre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le vingt-huit septembre à sept heures du matin, par devant nous Guilbou, Charles, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bessac, Antoine, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier, à deux heures du soir, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Antoinette Boulzaguet, sans profession, âgée de vingt-huit ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Aristide. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Poissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St-Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes / Poissac — G. Guilbou, maire

N° 17
Bonafoux Jos
30 7bre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le premier octobre à sept heures du matin, par devant nous Guilbou, Charles, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Joseph Bonafoux, cultivateur, âgé de trente-sept ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à une heure de l'après midi, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Christine Bergon, sans profession, âgée de vingt-sept ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le

timbre impérial 1f 50c

N° 18
Marie Anna
Cicou
10 8bre

prénom de François. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Poissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous deux domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes / Poissac — Guilbou, maire

L'an mil huit cent soixante-cinq et le dix octobre, à midi par devant nous Guilbou, Charles, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St-Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bernard Cicou, cultivateur, âgé de cinquante-six ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à huit heures du matin, est né aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Borredon, sans profession, âgée de quarante-deux ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie-Anna. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Poissac instituteur, âgé de trente-deux ans tous domiciliés à St-Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes / Poissac — Guilbou, maire

N° 19
Hébrard, Léopold
15 8bre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le seize octobre, à sept heures du matin, par devant nous Guilbou, Charles, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard Joseph, propriétaire, âgé de trente-quatre ans, domicilié à Cournou lequel nous a déclaré qu'hier, à onze heures du soir, à Cournou, est né, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Anne Sales, sans profession, âgée de trente-six ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Léopold. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Poissac, instituteur, âgé de trente-deux ans tous

domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes / Poissac Guilhou, maire

N° 20
Vincens (Alain)
25 8bre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le vingt-cinq octobre, à cinq heures du soir, par devant nous Guilhou Charles maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Vincens, dit Pierrette, cultivateur, âgé de quarante-un ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à dix heures, est né aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Carrières, sans profession, âgée de trente-un ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Alain. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixes / Poissac Guilhou, maire.

N° 21
Arnaudet Antne
29 8bre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le trente octobre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Arnaudet, Joseph, cultivateur, âgé de trente-six ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à cinq heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Pétronille Gourmard, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Antoine. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans

Chaussée judiciaire

TIMBRE IMPERIAL 1F 50c

et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Poissac Vixes Guilhou, maire.

N° 22
Pre Jh Bailles
14 9bre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le quinze novembre à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Pierre Bailles, cultivateur, âgé de vingt-six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à dix heures du soir est né, audit St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Thérèse Despoux, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Joseph. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Poissac Vixes Guilhou, maire.

N° 23
Marie Dessaux
5 Xbre

Décédée le 12 Avril 1949 à Agen - dont mention a été faite par nous Maire de St Vincent. Rive d'Olt le 22 Avril 1949.
Le Maire
Guilhou

L'an mil huit cent soixante-cinq et le six décembre, à midi par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Dessaux, cultivateur, âgé de trente-un ans, domicilié à Pauliac, lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures du soir, est né, à Pauliac, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Malaret, sans profession, âgée de vingt-sept ans, domiciliée aussi à Pauliac, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Poissac Vixes Guilhou, maire.

N° 24

Andrieu, Adrien

12 Xbre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le douze décembre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Andrieu, Jean, cultivateur, âgé de trente-six ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à cinq heures du matin, est né audit Labouysse, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Baudel, sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Adrien. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J. Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 25

Hébrard Léonce

16 Xbre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le seize décembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, Baptiste, cultivateur, âgé de quarante-deux ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré que ce matin à huit heures est né aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Roussel, sans profession, âgée de trente-six ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Léonce. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès J. Foissac Guilhou, maire

Séphine Fouissac

N° 26

Pons Jn Germain

22 Xbre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le vingt-trois décembre, à onze heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, ont comparu, je veux dire a comparu Pons, Jean, cultivateur, âgé de quarante-six ans, domicilié à Beintejouls, lequel nous a déclaré qu'hier soir, à dix heures, est né à Beintejouls, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Cuquel, sans profession, âgée de trente-sept ans, domiciliée audit Beintejouls, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Germain. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé, ainsi que le père de l'enfant, le présent acte après lecture faite.

Pons J. Foissac Vixès Guilhou, maire.

N° 27

Marie Léontine

Labrande

25 Xbre

L'an mil huit cent soixante-cinq et le vingt-six décembre à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Labrande, Jean-Baptiste, tonnelier, âgé de vingt-six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, soir, à neuf heures, est né, à St Vincent, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marguerite Fournié, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Léontine. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant ont signé le présent acte après lecture faite.

J. Foissac Vixès Labrande Bt Guilhou, maire

Clos et arrêté le présent registre des naissances contenant vingt-sept actes. St Vincent, ce 1er janvier 1866. Guilhou, maire.

huitième feuille

Nos d'ordre	Noms et Prénoms		Nos des Actes	Date des Actes
1	Andrieu	(Adrien)	24	12 Xbre
2	Arnaudet	(Antoine)	21	30 8bre
3	Babuel-Peyrissac	(Antonin-Joseph)	12	4 Juillet
4	Bailles	(Pierre-Joseph)	22	15 9bre
5	Bessières	(Marie)	2	17 Jer
6	Bessac	(Aristide)	16	28 7bre
7	Bonafoux	(François)	17	1er 8bre
8	Bouyssou	(Eugénie)	4	19 février
9	Borredon	(Jean-Emile)	3	24 Jer
10	Bugès	(Marie-Berthe)	10	14 Juin
11	Carratié	(François)	9	23 Mai
12	Cuquel	(Eugénie)	7	3 avril
13	Delpech	(Joachim)	13	17 7bre
14	Dessaux	(Marie)	23	6 Xbre
15	Fournié	(Marcelle)	6	31 Mars
16	Gausserès	(Auguston)	1	14 Jer
17	Hébrard	(Léopold)	19	16 8bre
18	Hébrard	(Léonie)	25	16 Xbre
19	Jouffreau	(Eugénie)	11	16 Juin
20	Labrande	(Marie-Léontine)	27	26 Xbre
21	Peindarie	(Hippolyte)	13	7 août
22	Peindarie	(Marie-Louise)	14	12 7
23	Pélissié	(Marie-Aimée-Anastasie)	8	13 Mai
24	Pons	(Jean-François)	26	23 Xbre
25	Ticou	(Marie-Anna)	18	10 Xbre
26	Vayssières	(Félicité)	5	20 février
27	Vincens	(Hélène)	20	25 8bre

La présente Table dressée par nous soussigné, officier de l'Etat Civil.

St Vincent, ce 1er janvier 1866

Guilhou, maire.

Premier feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

DÉPARTEMENT DU LOT.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

ANNÉE 1866.

MAIRIE de St Vincent

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES de NAISSANCE, pendant l'année 1866, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le 24 novembre 1865.

E Dupuy pres

N° 1
Alibert
Joseph Vincent
12 Jer

L'an mil huit cent soixante-six et le douze janvier, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Alibert, François, cultivateur, âgé de trente-sept ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui, à quatre heures du matin, est né audit St Vincent de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Françoise Conquet, sans profession, âgée de trente-neuf ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Joseph Vincent. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, domiciliés à St Vincent; lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J Foissac Vixès

Guilhou, maire

N° 2
Adrien Cavalié
22 Jer

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-deux janvier, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Cavalié, Pierre, cultivateur, âgé de vingt-trois ans

domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à onze heures du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Françoise Deltour, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné le prénom d'Adrien. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans. — Approuvons le renvoi.

J. Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 3.

Faben

Marie-Anne

3 fév.

Décédée à Beaugency le 17 octobre 1949. Lanet

Guilhou

L'an mil huit cent soixante-six et le dix, je veux dire le trois février, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Faben, charron, âgé de trente-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à six heures du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Anne Lines, sans profession, âgée de vingt-sept ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie-Anne. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J. Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 4

Hébrard fs

3 fév.

L'an mil huit cent soixante-six et le trois février, à dix heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, Antoine, cultivateur, âgé de trente-trois ans

deuxième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c

domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à huit heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Combarieu, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de François. Lesdites déclarations ont été faites, ainsi que la présentation, en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J. Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 5

Bergogne

Marie-Lancy

10 fév.

L'an mil huit cent soixante-six et le dix février, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bergogne, Jean-Baptiste, propriétaire, cultivateur, âgé de vingt-trois ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Raymonde Guilhou-Olivié, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie-Lancy. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

J. Foissac Vixès Bergogne Guilhou, maire

N° 6

Gratias Victor

16 fév.

L'an mil huit cent soixante-six et le seize février, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu

Gratias, Louis, forgeron, âgé de trente-un ans domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à neuf heures est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Bessac, sans profession, âgée de vingt-six ans domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Victor. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J. Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 7
Agié
Vincent-Auguste
16 fév.

L'an mil huit cent soixante-six et le dix-sept février à sept heures du matin par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Agié, Vincent, cordonnier, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à St Vincent lequel nous a déclaré qu'hier à six heures du soir, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Anne Guilhou, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Vincent-Auguste. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

J. Foissac Vixès Agié Guilhou, maire

N° 8
Vincens, Pierre,
22 fév.

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-deux février, à midi, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vincens, Pierre, cultivateur, âgé de trente-

TIMBRE IMPÉRIAL 1F. 50c

huit ans, domicilié aux Rogues, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à quatre heures du matin, est né, aux Rogues, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Bessac, sans profession, âgée de trente-six ans, domiciliée aux Rogues un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Pierre. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J. Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 9

Marcel Delrouget.
né le
9 Mars 1866
a contracté mariage à la mairie de Parnac le 15 mai 1902 avec Delmestre Marie Jeanne.
Dont mention par nous Maire, officier de l'Etat civil soussigné le 30 mai 1902
M. [illegible]
Décédé le 20-2-1951 à Parnac. dont mention par nous maire soussigné le 10-3-1951.
Guilhou

L'an mil huit cent soixante-six et le dix Mars, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Pierre Delrouget, propriétaire cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à neuf heures du soir est né, à St Vincent, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Justine Delbreil, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marcel. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Delrouget
J. Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 10
Euphrasie Jouffreau
18 Mars

L'an mil huit cent soixante-six et le dix-neuf mars, à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jouffreau Dominique, propriétaire cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié

St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures du soir, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Eulalie Jouffreau, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Euphrasie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

[signature] Vixès Guilhou, maire

N° 11

Rosalie Vialard

23 Mars

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-quatre Mars, à six heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vialard, Jean, cultivateur, âgé de cinquante ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à sept heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Bouchet, sans profession, âgée de quarante-cinq ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Rosalie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

[signature] Vixès Guilhou, maire

N° 12

Marie-Emilie Marcenac

30 Mars

L'an mil huit cent soixante-six et le trente Mars à Midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Marcenac Jean, propriétaire, âgé de quarante-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin à trois heures

quatrième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

est né à St Vincent, de Monsieur Benoît Marcenac, son gendre, médecin militaire à Blidah (Algérie), âgé de trente-neuf ans, et de Marie-Paule Marcenac, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée à St Vincent, légitime épouse de Monsieur Benoît Marcenac, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie-Emilie. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le déclarant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Marcenac

[signature] Vixès Guilhou, maire

N° 13

Arnaudet, Mélanie

14 Avril

L'an mil huit cent soixante-six et le quinze avril à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Arnaudet, Antoine, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré qu'hier, à six heures du soir, est né, à Labouysse, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Jeanne Bouzerand, sans profession, âgée de vingt-six ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Mélanie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

[signature] Vixès Guilhou, maire

N° 14

Rigal, Joseph

17 Avril

L'an mil huit cent soixante-six et le dix-sept avril à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Rigal Jean, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié à Labouysse, lequel

nous a déclaré qu'aujourd'hui, à dix heures, est né, à Labouysse, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Antoinette Constant, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Joseph. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé trente-sept ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Fournal Vixès Guilhou, maire

N° 15

Sales

Jean-Antonin.

8 Mai

L'an mil huit cent soixante-six et le neuf Mai à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Sales, Jean, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié à St Vincent lequel nous a déclaré qu'hier, à dix heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Rose Agié, sans profession, âgée de vingt-six ans, domiciliée à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean-Antonin. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont, ainsi que le père de l'enfant, signé le présent acte après lecture faite.

Sales Jean

Fournal Vixès Guilhou, maire

cinquième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

N° 16

Arnaudet Prosper.

10 Mai

L'an mil huit cent soixante-six et le onze Mai, à six heures du matin par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, a comparu Arnaudet, François, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré qu'hier, à cinq heures du soir, est né, à Labouysse, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Cantayré, sans profession, âgée de vingt-neuf ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Prosper. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-sept ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-deux ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir à Lot, — approuvons.

Fournal Vixès Guilhou, maire

N° 17

Marie Peindarie

8 Juin

L'an mil huit cent soixante-six et le neuf juin à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Peindarie, Jean-Pierre, propriétaire, cultivateur, âgé de trente-quatre ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier, à six heures du soir, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Françoise Bouscat, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture faite.

Peindarie

Fournal Vixès Guilhou, maire

N° 18

Marie Couaillac

26 Juin

décédée à Cahors le 6 Octobre 1945

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-six juin à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Couaillac Guillaume, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, demeurant à Albas lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à onze heures, est né à Marcayrac, de lui, déclarant et de Jeanne Lacroix, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée à Marcayrac, et fille mère, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir, de ce requis.

Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 19

Marie Lamouroux

27 Juin

décédée à Penne-d'Agenais le 27 février 1956 dont mention faite par nous Maire. le 9.3.56 Guilhou

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-huit juin à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lamouroux Pierre, cultivateur, âgé de vingt-six ans, domicilié aux Roques lequel nous a déclaré qu'hier à onze heures du soir, est né, aux Roques de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marianne Bergon, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le déclarant pour ne savoir.

Guilhou, maire

Foissac Vixès

sixième feuillet

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

N° 20

Cantayré Jean

11 août

L'an mil huit cent soixante-six et le douze août à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Prosper Cantayre propriétaire cultivateur, domicilié à Pauliac, et âgé de vingt-quatre ans lequel nous a déclaré qu'hier, à deux heures après midi, est né audit Pauliac, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Rose Pons, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à Pauliac, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Jean. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant ont signé le présent acte, après lecture.

Foissac Vixès Cantayre Guilhou, maire

N° 21

Gleyes, Jeanne

Jumelle

13 août

L'an mil huit cent soixante-six et le treize août, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Gleyes, Jean, propriétaire cultivateur, âgé de quarante-cinq ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré que ce matin à sept heures, est né, à Labouysse, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Bénestève, sans profession, âgée de trente-un ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant jumeau, du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Jeanne. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Foissac Vixès Gleyes Guilhou, maire

N° 22

Gleyes hilarion

Jumeau

13 Août

L'an mil huit cent soixante-six et le treize août à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Gleyes, Jean

propriétaire-cultivateur, âgé de quarante-cinq ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré que ce matin, à sept heures et demie, est né audit Labouysse, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Bénestève, sans profession, âgée de trente-un ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant jumeau, du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Hilarion. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Vixès Guilhou, maire
Gleyes

N° 23
Louis-Aristide
Lacoste-Grézels
18 Août

L'an mil huit cent soixante-six et le dix-huit août, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lacoste-Grézels Louis, propriétaire-cultivateur, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin à six heures, est né audit St Vincent de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Desprats, sans profession, âgée de vingt-sept ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Louis-Aristide. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture, âgé de quarante-cinq ans. Approuvons le renvoi.

Vixès Lacoste
Guilhou, maire

N° 24
Pontine Lacombe
12 7bre

L'an mil huit cent soixante-six et le treize septembre, à huit heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lacombe, Pierre, maçon, âgé de quarante ans, domicilié à St Vincent, lequel nous

septième feuillet

décédée le 7 mai 1954 à Toulouse dont mention faite le 16 juillet 1954
Le maire
Guilhou

N° 25
Mathilde Hébrard
née
le 24 7bre 1866
a contracté mariage à la mairie de Cahors le 5 février 1900 avec Bédué Jean
Dont mention par nous maire soussigné
Dr Marcenay

a déclaré qu'hier, à onze heures du soir, est né audit St Vincent de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Labro, sans profession, âgée de trente-huit ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Léontine. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès Guilhou, maire

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-cinq septembre à neuf heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard Antoine, charpentier, âgé de trente-trois ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier, à trois heures après midi, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Bessac, sans profession, âgée de trente-trois ans, domiciliée aussi à St Vincent je veux dire aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Mathilde. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès Guilhou, maire

N° 26
Marie-Louise
Guilhou
11 8bre

L'an mil huit cent soixante-six et le douze octobre, à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Guilhou, Pierre, propriétaire-cultivateur, domicilié à St Vincent et âgé de trente-quatre ans, lequel

Décédée à Paris 10e arrondissement le 4-3-1951 dont mention faite par nous maire de St Vincent R. d'Et
le maire
Guillou

nous a déclaré qu'hier, à sept heures du soir, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-anne Lafon, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie-Louise. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Foissac Vixès
Guillou, maire.

N° 27
Irénée Dauliac
28 8bre

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-huit octobre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Dauliac, Jean, cultivateur, âgé de quarante-sept ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à huit heures et un quart, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Angélique Carrières, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Irénée. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture faite, non le déclarant pour ne savoir.

Foissac Vixès Guillou, maire

huitième feuillet

N° 28
Marie Billard
2 9bre

L'an mil huit cent soixante-six et le deux novembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Billard, Jean, cultivateur, âgé de vingt-quatre ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui, à une heure du matin, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Elisabeth Lacombe, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Foissac Vixès Billard Jean
Guillou, maire

N° 29
Marie Cuquel
14 9bre

L'an mil huit cent soixante-six et le quatorze novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Cuquel, Jean, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré que ce matin à dix heures, est né, aux Roques, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Mon Mallé, sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixès Guillou, maire

N° 30

Marie Lébrard

24 9bre

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-quatre novembre, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Lugeac, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lébrard, Joseph, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré que ce matin, à cinq heures, est né à Cournou de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Dissez sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et de Martin Faussac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant, pour ne savoir.

J Faussac Vixès Guilhou, maire.

N° 31

Valérie Lurguie

25 9bre

L'an mil huit cent soixante-six et le vingt-cinq novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Lugeac arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lurguie, Guillaume, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré que ce matin est né, aux Roques, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Cluzel, sans profession, âgée de vingt-neuf ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Valérie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier âgé de trente-huit ans, et de Martin Faussac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père des de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture. à onze heures, approuvons le renvoi et la rature.

Lurguie J Faussac Vixès Guilhou, maire.

neuvième feuillet

N° 32

Bonafoux, Jean

30 9bre

L'an mil huit cent soixante-six et le premier décembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Lugeac, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bonafoux, Joseph, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier, à deux heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Christine Bergon, sans profession, âgée de vingt-huit ans, domiciliée à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné le prénom de Jean. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans, et de Martin Faussac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant, pour ne savoir.

J Faussac Vixès Guilhou, maire

N° 33

Sales, Jean Bte

6 Dbre

Acte rectifié en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de 1re instance de la Seine stipulant que sera prénommé Hyppolite au lieu de Jean Baptiste. Point mention St Vincent quinze janvier mil neuf cent trente-sept par nous maire soussigné

Delpech

L'an mil huit cent soixante-six et le sept décembre, à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Lugeac arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Sales, Antoine, tailleur d'habits, âgé de vingt-cinq ans domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à cinq heures du soir, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Delprauget, sans profession, âgée de vingt-six ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean-Baptiste. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans, et de Martin Faussac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J Faussac Vixès Guilhou, maire

N° 34

Sabatié, Prosper

29 Xbre

L'an mil huit cent soixante six et le trente décembre à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Sabatié Clément propriétaire-cultivateur, âgé de trente-deux ans, domicilié à Labouysse, lequel nous a déclaré qu'hier soir, à neuf heures, est né, à Labouysse, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Rose Ressés, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné le prénom de Prosper. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Faisson instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Sabatié / Prosper / Vixès

Guilhou, maire

Clos et arrêté le présent Registre des Naissances, contenant trente-quatre actes, par nous soussigné officier de l'Etat civil

A St Vincent le 1er janvier 1867

Guilhou, maire.

Dixième feuillet

Nos d'ordre	Noms	Prénoms	Nos des actes	Date des actes
1	Agié	Vincent-Auguste	7	17 fév.
2	Alibert	Joseph-Vincent	1	12 Janvier
3	Arnaudet	Mélanie	13	15 Avril
4	Arnaudet	Prosper	16	11 Mars
5	Bergogne	Marie-Lancy	15	10 fév.
6	Billard	Marie	28	2 9bre
7	Bonafous	Joseph	32	31 9bre
8	Cantayré	Jean	20	12 Août
9	Cavalié	Adrien	2	22 Jer
10	Couaillac	Marie	18	26 Juin
11	Cuquel	Marie	29	14 9bre
12	Dauliac	Irénée	27	28 8bre
13	Delpouget	Marcel	9	10 Mars
14	Faben	Marie-anne	3	3 fév.
15	Gleyes	Jeanne (Jumelle)	21	13 Août
16	Gleyes	hilarion (Jumeau)	22	13 Août
17	Gratias	Victor	6	16 fév.
18	Guilhou	Marie-Louise	26	12 8bre
19	hébrard	François	4	3 fév.
20	hébrard	Mathilde	25	25 7bre
21	hébrard	Marie	30	24 9bre
22	Jouffreau	Euphrasie	10	19 Mars
23	Lacoste-Grézels	Louis-Aristide	23	18 Août
24	Lacombe	Leontine	24	13 7bre
25	Lamouroux	Marie	19	28 Juin
26	Lurguie	Valérie	31	25 9bre
27	Marcenac	Marie-Emilie	12	30 Mars
28	Peindarie	Marie	17	9 Juin
29	Rigal	Joseph	14	17 Avril
30	Sabatié	Prosper	34	30 Xbre
31	Sales	Jean-Antonin	15	9 Mai
32	Sales	Jn Baptte	33	7 Xbre
33	Vialard	Rosalie	11	24 Mars
34	Vincens	Pierre	8	22 fév.

Certifiée exacte la présente Table, dressée par Nous Maire et officier de l'Etat civil soussigné

A St Vincent, le 1er Janvier 1867

Guilhou, maire

MAIRIE de St Vincent

DÉPARTEMENT DU LOT.
ARRONDISSEMENT DE CAHORS.
ANNÉE 1867.

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

Naissances

Par nous, Président du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les Actes de Naissance, pendant l'année 1867, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le dix novembre 1866.

E. Dupuy - prés.

N° 1
Louise Vergnie
4 Jer

L'an mil huit cent soixante-sept et le quatre janvier, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vincens Augustin cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié aux Rogues, lequel nous a déclaré que ce matin à dix heures, est né aux Rogues, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Antoinette Vergnie, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi aux Rogues, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Louise. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixes, Basile, cordonnier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le déclarant pour ne savoir.

Foissac Vixes Guilhou, maire

N° 2
Alaïde Firmin
Ressès
6 Jer

L'an mil huit cent soixante-sept et le six janvier, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Ressès Antoine, propriétaire cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié

à Labouysse, lequel nous a déclaré que ce matin à onze heures est à Labouysse, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Marie Delcros, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms d'Ataïde-Firmin. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le déclarant, ont signé le présent acte après lecture. Ne approuvons le renvoi.

Ressès / Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 3

Arnaudet

François-Aristide

18 Jer

L'an mil huit cent soixante-sept et le dix-huit janvier, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Arnaudet, propriétaire-cultivateur, âgé de trente-un ans, domicilié à Pauliac, lequel nous a déclaré que ce matin à une heure est né à Pauliac, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Euphrasie Delcros, sans profession, âgée de vingt-six ans, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de François-Aristide. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture. Domiciliée aussi à Pauliac. Approuvé.

Ressès / Foissac Vixès Arnaudet

Guilhou, maire

N° 4

Babuel-Lafoi

Antonin

24 Jer

décédé le 15 décembre 1951 à Oran. dont mention faite par nous maire le 28.12.51 Guilhou

L'an mil huit cent soixante-sept et le vingt-quatre janvier, à six heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Babuel Lafoi, François, boulanger, âgé de trente-deux ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à midi, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Jeanne Vialard, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom

d'Antonin. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Babuel / Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 5

Jean Hébrard

11 fév.

L'an mil huit cent soixante-sept et le onze février, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, Joseph, propriétaire-cultivateur, âgé de trente-sept ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré que ce matin, à trois heures, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Marie-Anne Sales, sans profession, âgée de trente-trois ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Jean. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Foissac Vixès

Hébrard Guilhou, maire

N° 6

Pierre Bonafoux

25 fév.

L'an mil huit cent soixante-sept et le vingt-cinq février, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Antoine Bonafoux, tisserand, âgé de trente-quatre ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à trois heures du matin, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Victorine Amat, sans profession, âgée de vingt-sept ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Pierre. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé

trente trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes Guilhou, maire.

N° 7

Elie Miquel

3 Mars / a contracté mariage au 14e Arrond. de Paris le 24 décembre 1903 avec Marie Aimée Philomène Derval. Dont mention par nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent Riv. d'Olt soussigné le 1er mars 1904

[signature]

Décédé dans le 14e à Paris le 12 Mai 1945

L'an mil huit cent soixante sept, le trois mars à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Miquel, François, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à sept heures du matin, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Barreau, sans profession, âgée de vingt quatre ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Elie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente trois ans tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Miquel Foissac Vixes Guilhou, maire

N° 8

Joseph Cavalié

19 Mars

L'an mil huit cent soixante sept et le vingt mars à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Cavalié, Pierre, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à trois heures du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Françoise Deltour, sans profession, âgée de vingt trois ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Joseph. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé, le père de l'enfant ayant déclaré ne savoir, le présent acte après lecture.

Foissac Vixes Guilhou, maire

N° 9

Marie Lines

20 Mars

L'an mil huit cent soixante sept et le vingt et un mars à six heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'état civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lines, Jean Baptiste, cultivateur, âgé de trente six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à cinq heures et demie du soir, est né à St Vincent, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Anne Jouffreau, sans profession, âgée de vingt quatre ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac Vixes Guilhou, maire

N° 10

Pons, Justin

1er Avril

L'an mil huit cent soixante sept et le premier avril à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Pierre Pons, cultivateur, âgé de quarante quatre ans, domicilié à Ventejouls, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à six heures, est né, à Ventejouls, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Catherine Disses, sans profession, âgée de trente quatre ans, domiciliée aussi à Ventejouls un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le nom de Justin. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Pons. Foissac Vixes Guilhou, maire

N° 11

Lacoste

Maise Alphonse

1er Avril

L'an mil huit cent soixante sept et le deux avril à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu ~~[illegible]~~ Lacoste, Eugène Dieudonné, tonnelier, âgé de trente neuf ans, domicilié à la

A contracté mariage à la Mairie de Calamane le 18 février 1909 avec Dujol Celina.
Dont mention par nous officier de l'état civil de la commune de St Vincent rive d'Olt soussigné le 29 Janvier 1910.
Petit

décédé à Bouillé le 17 février 1956. dont mention faite le 9.3.56
Guilbou

Rivière, lequel nous a déclaré que ce matin à une heure est né, à la Rivière, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Guilhou, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée aussi à la Rivière, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Blaise Alphonse. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans et de Martin Foissac instituteur âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture. Approuvons la rature d'un mot, d'autre part.

Lacoste — Foissac — Vixes

Guilhou, maire.

N° 12
Sudrie
Marie Josephine
13 avril

L'an mil huit cent soixante-sept et le treize avril à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Sudrie François, propriétaire cultivateur, âgé de trente-cinq ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin à onze heures est né, à St Vincent, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Buges, sans profession, âgée de vingt-six ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie Josephine. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente huit ans, et de Martin Foissac instituteur, âgé de trente trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont déclaré je veux dire ont signé le présent acte après lecture.

Sudrie — Foissac — Vixes

Guilhou, maire.

N° 13
Louis Séménadisse
25 avril

L'an mil huit cent soixante-sept et le vingt-six avril à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Séménadisse Victor, cultivateur, âgé de vingt-deux ans domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à onze heures du soir, est né à St Vincent, de lui, déclarant et de

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c

sa légitime épouse Marie Bru, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Louis. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé trente-huit ans et de Martin Foissac instituteur, âgé de trente trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Foissac — Vixes — Semenadisse

Guilhou, maire.

N° 14
1er Mai
Denis Buzenac

L'an mil huit cent soixante-sept et le premier Mai, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Buzenac, Joseph, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié au Bru, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à dix heures, est né, au Bru, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse, Elisabeth Duthil, sans profession, âgée de trente un ans, domiciliée aussi au Bru, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Denis. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-trois ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Foissac — Vixes — Guilhou, maire.

N° 15
Marie Jeanne Bessat
27 Mai

L'an mil huit cent soixante-sept et le vingt-huit Mai, à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bessat, Jean-Baptiste, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié aux Rogues, lequel nous a déclaré qu'hier, à quatre heures du soir, est né, aux Rogues, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marie Lamouroux, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi aux Rogues, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie Jeanne. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes

Basile limonadier, âgé de trente-huit ans et Martin Foissac Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte, après lecture.

Rezet / Foissac Vixes

Guilhou, maire.

N° 16
Bergogne
Jean-Alfred
4 Juin

L'an mil huit cent soixante-sept et le cinq juin à six heures du matin, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bergogne, Marcelin, propriétaire-cultivateur, âgé de vingt-trois ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier à quatre heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Germaine Albagnac, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean-Alfred. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels, ainsi que le déclarant, ont signé le présent acte après lecture.

/ Foissac Bergougne Vixes

Guilhou, maire.

N° 17
Julien Vincent
4 Juin

L'an mil huit cent soixante-sept et le cinq juin à midi, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vincent, François, propriétaire-cultivateur, âgé de quarante-deux ans, domicilié à Pauliac, lequel nous a déclaré qu'hier, à trois heures du soir, est né, à Pauliac, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Elisabeth Pons, sans profession, âgée de trente-huit ans, domiciliée aussi à St Vincent, je veux dire à Pauliac, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Julien. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans, et Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent

Sept.

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c

N° 18
Marie Fournié
23 Juin

lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

/ Foissac Vincent Vixes

Guilhou, maire.

L'an mil huit cent soixante-sept et le vingt-trois juin, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Fournié, François, cultivateur, âgé de trente-huit ans, domicilié à Laurière, lequel nous a déclaré que ce matin, à une heure, est né, à Laurière, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Redoulès, sans profession, âgée de trente-quatre ans, domiciliée aussi à Laurière, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-huit ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

/ Foissac Vixes Guilhou, maire

N° 19
Carratié Jean
2 Juillet

L'an mil huit cent soixante-sept et le trois juillet à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Carratié, Jean, cultivateur, âgé de trente-cinq ans, domicilié à Laurière, lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures du soir est né, à Laurière, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marguerite Lacombe, sans profession, âgée de trente-quatre ans, domiciliée aussi à Laurière, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Jean. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans, et Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le déclarant, ont signé le présent acte après lecture.

Carratié

/ Foissac Vixes Guilhou, maire

N° 20

Marie Vayssières

1er Août

L'an mil huit cent soixante sept et le premier août, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vayssières, Jean, métayer, âgé de trente-neuf ans je veux dire trente-un ans, domicilié à Labouysse lequel nous a déclaré que ce matin à huit heures, est né, à Labouysse de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Arnaudet, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à Labouysse un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile limonadier, âgé de trente-neuf ans, et Martin Foissac Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

[signature] Vixes

Guilhou, maire

N° 21

Pierre Monmayou

6 Août

L'an mil huit cent soixante sept et le sept août à huit heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Monmayou, Jean, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à six heures du soir est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Rigal, sans profession, âgée de trente-sept ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Pierre. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le déclarant pour ne savoir.

[signature] Vixes

Guilhou, maire

N° 22

Bailles

Jean-Antoine

7 août

L'an mil huit cent soixante sept et le sept août, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bailles, Pierre, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, domicilié à St Vincent lequel nous a déclaré que ce matin à onze heures, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Thérèse Despoux, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean-Antoine. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture. Le déclarant a aussi signé, toujours après lecture.

Bailles [signature] Vixes

Guilhou, maire

N° 23

Julie Barreau

5 8bre

L'an mil huit cent soixante sept et le cinq octobre, je veux dire le six octobre, à sept heures du matin par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Barreau, Guillaume-Pierre, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à onze heures et demie est né, à St Vincent,x un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Julie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

x de lui, déclarant et de sa légitime épouse Rose Delcros, je veux dire Rose Delcros, sans profession, âgée de trente-deux ans, domiciliée à St Vincent, — approuvé

[signature] Barreau Vixes

G, m

x du soir. — Approuvé.

Barreau [signature] Vixes

Guilhou, maire

N° 24
Rosalie
Bonafous
17 8bre

L'an mil huit cent soixante sept et le dix-huit octobre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bonafous, Augustin, tailleur d'habits, âgé de trente-sept ans, domicilié aux Ons, lequel nous a déclaré qu'hier à une heure de relevée, est né, aux Ons, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Perrettou Gibert, sans profession, âgée de trente-cinq ans, domiciliée aussi aux Ons, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Rosalie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Fournier Vixès Guilhou, maire

N° 25
Amélie Cantayré
17 8bre

L'an mil huit cent soixante-sept et le dix-huit octobre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Prosper Cantayré, propriétaire, âgé de vingt-cinq ans, domicilié à Pauliac, lequel nous a déclaré qu'hier soir, à huit heures, est né, à Pauliac, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Rose Pons, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi à Pauliac, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Amélie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans, et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé, ainsi que le père de l'enfant, le présent acte après lecture.

Fournier Cantayré Vixès

7e gt

N° 26
Marceline Guilhou
18 8bre

L'an mil huit cent soixante sept et le dix-huit octobre, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Barthélémy Guilhou, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à midi, est né, à St Vincent, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Bessières, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marceline. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans, et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Guilhou Fournier Vixès Guilhou, maire

N° 27
Lacombe hippolyte
6 9bre

L'an mil huit cent soixante sept et le six novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lacombe, Jean, propriétaire, âgé de quarante-neuf ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin, à dix heures, est né, à St Vincent, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Thérèse Henras, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'hippolyte. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente-quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Fournier Vixès Lacombe

Guilhou, mai

N° 28

Marie Louise Rigal

23 9bre

L'an mil huit cent soixante sept et le vingt quatre novembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Pierre Rigal, cultivateur, âgé de trente-six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à onze heures et demie du soir, est né, à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Sales, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie Louise. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le déclarant pour ne savoir.

Fournas Vixès Guilhou, maire

N° 29

Marie Hébrard

4 Xbre

~~décédée à Cahors le 22 décembre 1953 dont mention faite le 5 janvier 1954 par nous Maire de St Vincent~~

Guilhou

décédée à Figeac le 18 juin 1955 dont mention faite par nous Maire de St Vincent.

L'an mil huit cent soixante sept et le cinq décembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, François, cultivateur, âgé de vingt-six ans, cultivateur je veux dire domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré qu'hier à neuf heures du soir, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Bessières, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Fournas Vixès Guilhou, maire

8e f.

N° 30

Marie Vassal

7 Xbre

L'an mil huit cent soixante sept et le sept décembre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Pierre Vassal, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré que ce matin à onze heures, est né, aux Roques, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Anne Jouffreau, sans profession, âgée de vingt-trois ans, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente neuf ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le déclarant pour ne savoir, domicilié aussi aux Roques. Approuvons.

Fournas Vixès Guilhou, maire

N° 31

Marie Hébrard

24 Xbre

Contracté mariage à la mairie de Poitiers le 12 Août 1905 avec Laval Auguste. Dont mention par nous officier de l'état civil soussigné le 7 9bre 1905

Le Sec

décédée à Cahors le 22-12-1953 dont mention faite par nous Maire de St Vincent R-D

Guilhou

L'an mil huit cent soixante sept et le vingt quatre décembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, Antoine, forgeron, âgé de trente trois ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré que ce matin à quatre heures, est né, à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Rose Raynal, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente neuf ans et de Martin Foissac, Instituteur, âgé de trente quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le déclarant pour ne savoir.

Fournas Vixès Guilhou, maire

N° 32

Marie Josephine Antoinette Lamberty
31 Xbre

L'an mil huit cent soixante-huit et le premier janvier, à huit heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean-Joseph Lamberty, propriétaire, âgé de vingt-huit ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures et demie du soir, est né, aux Roques, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie-Célestine Duthit, sans profession, âgée de vingt-deux ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie Josephine Antoinette. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Fournier — Vixès — Lamberty Jean

Guilhou, maire.

Clos et arrêté le présent registre des Naissances contenant trente deux actes. A St Vincent, le 1er Janvier 1868

Guilhou, maire.

1867

Nos d'ordre	Noms	Prénoms	Nos des Actes	Date des Actes
1	Arnaudet	François-Aristide	3	18 Jer
2	Babuel-Lafoi	Antonin	4	24 Jer
3	Bailles	Jean-Antoine	22	7 août
4	Barrau	Julie	23	5 8bre
5	Bergogne	Jean-Alfred	16	4 Juin
6	Bessat	Marie-Jeanne	17	17 Mai
7	Bonafous	Pierre	6	25 fev
8	Bonafous	Rosalie	24	17 8bre
9	Buzenac	Denis	14	1er Mai
10	Cantayré	Amélie	25	17 8bre
11	Carratié	Jean	19	2 Juillet
12	~~Fournié~~	Marie	18	23 Juin
12	Cavalié	Joseph	8	19 Mars
13	Fournié	Marie	18	23 Juin
14	Guilhou	Marceline	26	18 8bre
15	Hébrard	Jean	5	11 fev
16	Hébrard	Marie	27	4 Xbre
17	Hébrard	Marie	31	24 Xbre
18	~~Lacombe~~ Lacoste	Blaise-Alphonse	11	2 avril
19	Lacombe	Hippolyte	27	6 9bre
20	Lamberty	Marie-Josephine-Hette	32	31 Xbre
21	Lines	Marie	9	20 Mars
22	Lurguie	Louise	1	4 Jer
23	Miquel	~~Célestine~~ Elie	7	3 Mars
24	Monmayou	Pierre	21	6 août
25	Pons	Justin	10	1er avril
26	Ressés	Athaïde-Fermen	2	6 Jer
27	Rigal	Marie-Louise	28	23 9bre
28	Séménadesse	Louis	13	25 avril
29	Sudrie	Marie Josephine	12	13 avril
30	Vassal	Marie	30	7 Xbre
31	Vayssières	Marie	20	1er août
32	Vincent	S. Julien	17	4 Juin

La présente liste dressée et certifiée par le Maire soussigné à St Vincent, le 1er Janvier 1868.

Guilhou, maire.

1er ft.

DÉPARTEMENT DU LOT.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

ANNÉE 1868.

MAIRIE de St Vincent.

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES de NAISSANCE, pendant l'année 1868, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient Douze feuillets.

Fait double à Cahors, le dix novembre 1867.

E. Duguay - Prop.

N° 1
9 Jer.
Pauline
Babuel Delbos

décédée le 10 mai 1868 à Montauq

L'an mil huit cent soixante huit et le dix janvier à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Babuel Delbos Joseph, cultivateur, âgé de quarante deux ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à onze heures et demie du soir, est né, à St Vincent, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marie Pouzargues, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Pauline. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente quatre ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Babuel Foissac Vixès Guilhou, maire

N° 2
13 fév.
Andrieu Denis
d'abouyère

L'an mil huit cent soixante huit et le quatorze février, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Andrieu, cultivateur, âgé de trente huit ans, [illegible]

à Labouysse, lequel nous a déclaré qu'hier, à six heures du soir, est né à Labouysse, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marie Baudel sans profession, âgée de trente-six ans, domiciliée aussi à Labouysse, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Denis. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Guilhou, maire / Fournay Vixès Andrieu

N° 3
17 fév.
Jean Peindarie

Précédé à Nérac le 12 septembre 1947.
Le maire
Soapo

L'an mil huit cent soixante-huit et le dix-sept février, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Peindarie, Pierre, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré que ce matin à trois heures, est né aux Roques, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marie Tiéou, sans profession, âgée de dix-neuf ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Jean. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Peindarie

Fournay Vixès Guilhou, maire

[illegible] fév.
Delpech

L'an mil huit cent soixante-huit et le vingt-huit février, à dix heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement

2e ft.

Ed

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

de Cahors, Lot, a comparu Jean-Pierre Delpech, cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié aux Ons, lequel nous a déclaré que ce soir à sept heures, est né aux Ons, de lui déclarant et de sa légitime épouse Françoise Delpech, sans profession, âgée de trente-cinq ans, domiciliée aussi aux Ons, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Amélie. Lesdites déclarations et présentations ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Delpech / Fournay Vixès Guilhou, maire

N° 5
6 Mars
Louise Dessaux

L'an mil huit cent soixante-huit et le six Mars, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Dessaux, Jean, cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié à Pauliac, lequel nous a déclaré que ce matin à six heures est né à Pauliac, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marguerite Malaret, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi à Pauliac, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Louise. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Fournay Vixès Dessaux
Guilhou

N° 6
11 Mars
Hippolite Sales

contracté mariage
mairie du XII arrond.t
Paris, le 22 Août 1908
e Anne Bragas.
nt mention par nous
ier de l'Etat Civil le
Août 1908.
M. Pé[illegible]

écédé le 15 Septembre
8 à Manoir
Eure-et-Loire

L'an mil huit cent soixante huit et le douze Mars, à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Sales Antoine tailleur d'habits, âgé de vingt-six ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à neuf heures du soir est né, à St Vincent, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marie Delpouget sans profession, âgée de vingt sept ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Hyppolite. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès Guilhou, maire

N° 7
23 Mars
Amédée Hébrard

L'an mil huit cent soixante huit et le vingt trois Mars à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard Joseph, cultivateur, âgé de trente sept ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré que ce matin à quatre heures, est né, à Cournou, de lui déclarant et de sa légitime épouse Marianne Sales, sans profession, âgée de trente-neuf ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Amédée. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Vixès Hébrard

Guilhou, maire

3e ft.
N° 8

25 Mars
Marie Miran

69

L'an mil huit cent soixante huit et le vingt six Mars, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Miran Antoine, cultivateur, âgé de cinquante-quatre ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à sept heures du soir, est né, à St Vincent, de lui déclarant et de sa légitime épouse Jeanne Salacroup, sans profession, âgée de quarante-deux ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant ont signé le présent acte après lecture.

Miran Vixès Guilhou, maire

N° 9
26 Mars
Cath.e Fourniols

L'an mil huit cent soixante huit et le vingt six Mars, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Antoine Fourniols, maçon, âgé de trente ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin à neuf heures, est né, à St Vincent, de lui déclarant et de sa légitime épouse Rose Besombe sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Catherine. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès Guilhou, maire

N° 10
13 avril
Marie Barreau

L'an mil huit cent soixante-huit et le treize avril, à dix heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Barreau Jean, cultivateur, âgé de trente-trois ans, domicilié aux Rigues, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à midi, est né, aux Rigues, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Constans, sans profession, âgée de trente un ans, domiciliée aussi aux Rigues, un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Troissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

J. [illegible] Vixès Guilhou, maire

N° 11
17 avril
Auguste Baudel

[illegible]cédé le 7 mai 1955 à Calamane dont mention faite par [illegible] maire
[signature]

L'an mil huit cent soixante-huit et le dix-sept avril à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean Baptiste Baudel, cultivateur, âgé de cinquante un ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré que ce matin à onze heures, est né à Cournou, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Jeanne Pagès, sans profession, âgée de quarante ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Auguste. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixès Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Troissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir. Approuvons la rature d'un mot.

J. [illegible] Vixès Guilhou, maire

4 f.
N° 12

TIMBRE IMPERIAL 1f. 50c.

30 avril
Labrande
Jn Bte Germain

L'an mil huit cent soixante-huit et le trente avril à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Labrande Jean Baptiste, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin, à deux heures, est né à St Vincent, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marguerite Fournié, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean Baptiste Germain. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Troissac, instituteur, âgé de trente-quatre ans, domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

J. [illegible] Vixès Labrande [illegible]
Guilhou, maire

N° 13
17 Mai
Marie Bonafous

L'an mil huit cent soixante-huit et le dix-sept Mai, à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Bonafous, Joseph, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, domicilié à Cournou, lequel nous a déclaré que ce matin à sept heures, est né, à Cournou, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Christine Bergon, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de trente-neuf ans et de Martin Troissac, instituteur, âgé de trente-cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne le savoir.

J. [illegible] Vixès Guilhou, maire

N° 14
31 Juillet
Barreau, Léopold

L'an mil huit cent soixante huit et le premier août, à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean-Baptiste Barreau, cultivateur, âgé de trente cinq ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures du soir, est né à St Vincent, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Delvas, sans profession, âgée de vingt-neuf ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Léopold. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de quarante ans et de Martin Faisse, instituteur, âgé de trente cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Faissé Vixes Barreau

Guilhou, maire.

N° 15
Laurent Vergnié
1er août.

Décédé le 3 Décembre 1952 à Luzech. Dont mention faite par nous Maire le .12.1952
Guilhou

L'an mil huit cent soixante huit et le premier août, à midi, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'État civil de la Commune de St Vincent canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Vergnié Guillaume, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré que ce matin, à une heure, est né, aux Roques, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Clusel, sans profession, âgée de vingt et un ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Laurent. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixes Basile, limonadier, âgé de quarante ans, et de Martin Faisse, instituteur, âgé de trente cinq ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels ainsi que le père de l'enfant ont signé le présent acte après lecture.

Faissé Vixes Vergnié Guillaume

Guilhou, maire.

5e qt

N° 16

12 août
Julie Chateau.

Décédée à St Vincent Rive-d'Olt le 4 juillet 1952 dont mention faite par nous Maire

L'an mil huit cent soixante-huit et le douze août à cinq heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'État civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Jean-Baptiste Chateau, cultivateur, âgé de trente ans, domicilié à Marcayrac, lequel nous a déclaré que ce matin à dix heures, est né, à Marcayrac, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Marie Anne Cicou, sans profession, âgée de vingt-deux ans domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Julie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixes Basile limonadier, âgé de quarante ans et de Martin Faisse, instituteur, âgé de trente cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels, ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Faissé Vixes Chateau

Guilhou, maire.

N° 17
19 7bre
Alfred Hébrard

décédé le 25 Décembre 1963 à Choisy-le-Roi mention faite le 31-12-63.
Le maire
Guilhou

L'an mil huit cent soixante huit et le vingt septembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'État civil de la Commune de St Vincent canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard Bernard, cultivateur, âgé de quarante un ans, domicilié aux Roques, lequel nous a déclaré qu'hier à neuf heures du soir, est né aux Roques, de lui déclarant, et de sa légitime épouse Élisabeth Vergnié, sans profession, âgée de trente ans, domiciliée aussi aux Roques, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom d'Alfred. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixes, Basile, limonadier, âgé de quarante ans et de Martin Faisse, instituteur, âgé de trente cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte, non le père de l'enfant pour ne savoir.

Faissé Vixes

Guilhou maire

N° 18
10 8bre
1re Bte Sudrie

L'an mil huit cent soixante-huit et le dix octobre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Sudrie, Jean-Baptiste, dit Eugène, cultivateur, âgé de trente-quatre ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré que ce matin, à dix heures, est né à St Vincent, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marguerite-Emilie Guilhou, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean-Baptiste. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de quarante ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Vixès Sudrie
Guilhou, maire

N° 19
21 8bre
Marie Hébrard.

L'an mil huit cent soixante-huit et le vingt-deux octobre, à sept heures du matin, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Hébrard, Antoine, cultivateur, âgé de trente-sept ans, domicilié à Cournou lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures du soir, est né à Cournou, de lui, déclarant et de sa légitime épouse Marie Combarieu, sans profession, âgée de vingt-six ans, domiciliée aussi à Cournou, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de quarante ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-cinq ans, tous domiciliés à St Vincent lesquels ont signé le présent acte après lecture; non le père de l'enfant pour ne savoir.

Vixès Guilhou, maire

6 9bre
N° 20
27 8bre
1re Bte Lagrange.

L'an mil huit cent soixante-huit et le vingt-huit octobre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Lagrange, Louis, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, domicilié à St Vincent lequel nous a déclaré qu'hier, à quatre heures du soir, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Anne Molinié, sans profession, âgée de vingt-trois ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean-Baptiste. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de quarante ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Vixès Louis Lagrange
Guilhou, maire.

N° 21
6 9bre
1re Bte Cavanié.

L'an mil huit cent soixante-huit et le six novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Cavanié, Arnaud, boucher, âgé de vingt-sept ans, domicilié à St Vincent lequel nous a déclaré que ce matin à deux heures, est né à St Vincent de lui, déclarant et de sa légitime épouse Jeanne Bessac, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Jean Pierre. Lesdites déclarations et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de quarante ans, et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont signé le présent acte après lecture.

Vixès Guilhou, maire
Cavanié

N° 22
11 Xbre
Léonie Delfour.

Décédée le 9 Décembre 1957
Dont mention faite le 10.12.1957 par nous maire de St Vincent R.D.
[signature]

L'an mil huit cent soixante-huit et le douze décembre, à midi, par devant nous Charles Guilhou, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Baptiste Delfour, charron, âgé de trente-deux ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier à six heures du soir, est né à St Vincent, de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie Larroque, sans profession, âgée de vingt ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Léonie. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de quarante ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ont signé le présent acte après lecture, non le père de l'enfant pour ne savoir.

[signature] Vixès

Guilhou, maire

N° 23
16 Xbre
Louise Agié.

L'an mil huit cent soixante-huit et le dix-sept décembre, à huit heures du matin, par devant nous Charles Guilhou maire et officier de l'Etat Civil de la Commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot, a comparu Agié, Vincent, cordonnier, âgé de trente-deux ans, domicilié à St Vincent, lequel nous a déclaré qu'hier, à sept heures du soir, est né à St Vincent de lui, déclarant, et de sa légitime épouse Marie-Anne Guilhou, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée aussi à St Vincent, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Louise. Lesdites déclaration et présentation ont été faites en présence de Vixès, Basile, limonadier, âgé de quarante ans et de Martin Foissac, instituteur, âgé de trente-cinq ans, tous domiciliés à St Vincent, lesquels ainsi que le père de l'enfant, ont aussi signé le présent acte après lecture.

[signature] Vixès Agié

Guilhou, maire

7e ft

Clos et arrêté le présent Registre des Naissances contenant vingt-trois actes, par nous officier de l'Etat Civil soussigné.

A St Vincent, le 1er Janvier 1869.

Guilhou, maire

Nos d'ordre	Noms et Prénoms	Nos des actes	Date des Actes
1	Agié, Louise	23	17 Xbre
2	Andrieu, Denis	2	14 février
3	Babuel-Delbos, Pauline	1	10 Janvier
4	Barreau, Marie	10	13 avril
5	Barreau, Léopold	14	1er août
6	Baudel, Auguste	11	17 avril
7	Bonafous, Marie	13	17 Mai
8	Chateau, Julie	16	12 août
9	Cavanié, Jean-Pierre	21	6 9bre
10	Delpech, Amélie	4	28 février
11	Delfour, Léonie	22	12 Xbre
12	~~Delpouyet~~ Sales hippolyte	6	12 Mars
13	Dessaux, Louise	5	6 "
14	Fourniols, Catherine	9	26 "
15	Hébrard, Amédée	7	23 "
16	Hébrard, Alfred	17	20 7bre
17	Hébrard, Marie	19	22 8bre
18	Labrande, Jean Baptiste Germain	12	30 avril
19	Lagrange, Jean-Baptiste	20	28 8bre
20	Lurguie, Laurent	15	1er août
21	Miran, Marie	8	26 Mars
22	Peindarie, Jean	3	17 février
23	Sudrie, Jean-Baptiste	18	10 8bre

Certifié exacte la présente Table dressée par nous officier de l'Etat Civil soussigné

Guilhou, maire

1er feuillet

DÉPARTEMENT DU LOT.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

ANNÉE 1869.

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

MAIRIE de St. Vincent.

Naissances.

PAR nous, PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Cahors, arrondissement de Cahors, département du Lot, le présent registre, destiné à recevoir les ACTES DE NAISSANCE, pendant l'année 1869, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, et contient douze feuillets.

Fait double à Cahors, le 7 novembre 1868.

E. Dupuy pres.

N° 1
Du onze Janvier 1869
Naissance
de Vincens, Anna,
qui a contracté mariage
à la mairie de Cahors
le 6 Xbre 1899 avec
Artigalas Jean, dont
mention par nous maire
St Vincent le 18 Janvier
mil neuf cents.
Dr Marcenac

Du onze Janvier mil huit cent soixante-neuf à quatre heures du soir, acte de naissance de Vincens, Anna, enfant du sexe féminin; née aux Roques, section de cette mairie aujourd'hui à trois heures du soir, au domicile des Mariés, Vincens, Hugues, cordonnier, âgé de trente-huit ans et de Constant, Jeanne, sans profession, âgée de trente ans. Sur la déclaration faite par le dit Vincens, Hugues, qui a présenté l'enfant, témoins: Cicou, Bernard, cultivateur, âgé de cinquante-neuf ans et Vincens, Jean-Pierre, cultivateur, âgé de quarante-deux ans, tous deux cultivateurs, domiciliés aux Roques. Constaté par nous, Maire, officier de l'Etat civil, de la commune de St Vincent, canton de Luzech, département du Lot. Le comparant a signé avec nous, le présent acte, après lecture, les témoins ont déclaré ne savoir.

Vincent

Fulhou, maire

N° 2
Du dix-neuf Janvier 1869
Naissance
de Buzenac, Edouard,

Du dix-neuf Janvier, mil huit cent soixante-neuf à huit heures du soir, acte de naissance de Buzenac, Edouard, enfant du sexe masculin, né aux Roques, section de cette Mairie, aujourd'hui à une heure du soir, au domicile des mariés Buzenac, Jean, âgé de quarante ans et de Hébrard, Jeanne, âgée de quarante-deux, tous deux propriétaires. Sur la déclaration faite par le dit Buzenac, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Jalaret, Raymond, âgé de quarante-un ans,

cultivateur, et Hébrard, Antoine, tonnelier, âgé de trente-cinq ans, tous deux domiciliés aux Roques. Constaté par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, département du Lot. Le comparant et les témoins requis de signer avec nous le présent acte, après lecture, déclarent ne savoir.

Guilhou, maire.

N° 3
31 Janvier 1869
Naissance de Ressés, Théophile, Germain.

Du trente-un Janvier mil huit cent soixante-neuf à neuf heures du matin, acte de naissance de Ressés, Théophile Germain, enfant du sexe masculin, né à Labouysse, section de cette mairie, aujourd'hui à sept heures du matin, au domicile des mariés, Ressés, Antoine, propriétaire, âgé de trente-un ans, et Delcros, Marie, sans profession, âgée de vingt-quatre ans. Sur la déclaration faite par le dit Ressés, Antoine, père qui a présenté l'enfant, témoins: Salinié, Guillaume, tailleur d'habits, âgé de 32 ans, et Guillou, Simon, cultivateur âgé de 25 ans tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté par nous, Maire officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, département du Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Ressés Salinié Guilhou

Guilhou, maire

N° 4
7 février 1869
Naissance Arnaudet, Marie,
Décédée à Cahors le 21 Avril 1953. dont mention faite par nous Maire de S. Vincent.
Guilhou

Du sept février mil huit cent soixante-neuf à huit heures du matin, acte de naissance de Arnaudet, Marie, enfant du sexe féminin, née à St Vincent, hier à dix heures du soir, au domicile des mariés, Arnaudet, Pierre, cultivateur, âgé de trente-huit ans, et Delsol, Marie, sans profession, âgée de vingt-huit ans. Sur la déclaration faite par le dit Arnaudet, Pierre, qui a présenté l'enfant, témoins: Salinié, Guillaume, tailleur d'habits, âgé de trente-deux ans, et Guillou, Simon, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté par nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, département du Lot. Les témoins ont

2me f.

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

signé avec nous le présent acte après lecture faite, non le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir.

Salinié Guilhou

Guilhou, maire.

N° 5
du 14 Février 1869
Naissance de Bergougne, Zénais.

Du quatorze février mil huit cent soixante-neuf à dix heures du matin, acte de naissance de Bergougne, Zénais, enfant du sexe féminin, née à Cournou, section de cette mairie, aujourd'hui à sept heures du matin, au domicile des mariés Bergougne, Jean-Baptiste, propriétaire, âgé de vingt-six ans, et Guilhou, Raymonde, sans profession, âgée de vingt-six ans. Sur la déclaration faite par le dit Bergougne, Jean-Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: Salinié, Guillaume, tailleur d'habits, âgé de trente-deux ans, et Guillou, Simon, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté par Nous, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant ainsi que les témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Bergougne Salinié Guilhou

Guilhou, maire.

N° 6
du 14 Mars 1869
Naissance de Bessières, Jean.

Du quatorze Mars, à midi, mil huit cent soixante-neuf, acte de naissance de Bessières, Jean, enfant du sexe masculin, né aux Roques, section de cette mairie, aujourd'hui à dix heures du matin, au domicile des mariés Bessières, Jean, propriétaire, âgé de trente-sept ans, et Guilhou, Marie, sans profession, âgée de trente-un ans. Sur la déclaration faite par le dit Bessières, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Ticou, François, âgé de quarante-sept ans, et Bessières, Etienne, âgé de trente-huit ans, tous deux propriétaires, cultivateurs, domiciliés aux Roques. Constaté par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech

arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant a signé avec nous le présent acte, après lecture faite, non les témoins qui ont déclaré ne savoir.

Bessières

Guilhou, maire

N° 7
30 Mars 1869
Naissance de Delteil, Louis.
Contracté mariage mairie de Larroque Marcolès 29 janvier 1900 Eugénie Pélissié
Mention par officier de l'Etat civil de la commune de Vincent
Dr Marcenay
Décédé à Cahors le 21 mai 1959

Du trente mars mil huit cent soixante-neuf, à midi, Acte de naissance de Delteil, Louis, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui, à trois heures du matin, au domicile des mariés Delteil, Baptiste, forgeron, âgé de trente-cinq ans, et Pélissié, Antoinette, âgée de quarante-un ans, Sur la déclaration faite par le dit Delteil, Baptiste, qui a présenté l'enfant, témoins: David, Jacques, âgé de soixante ans et Vialard, Jean, âgé de cinquante-un ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant a signé avec nous le présent acte, après lecture faite, non les témoins, qui ont déclaré ne savoir.

Delteil

Guilhou, maire

N° 8
3 Avril 1869
Naissance de Vincens, Marie

Du trois avril, mil huit cent soixante-neuf, à midi, acte de naissance de Vincens, Marie, enfant du sexe féminin, née aux Roques, section de cette mairie, aujourd'hui, à neuf heures du matin, au domicile des mariés Vincens, Augustin, âgé de quarante ans, et Lurguie, Antoinette, âgée de vingt-neuf ans, tous deux propriétaires. Sur la déclaration faite par le dit Vincens, Augustin, qui a présenté l'enfant, témoins: Cuquel, Jean, âgé de quarante-un ans, et Vincens, Pierre, âgé de quarante-un ans, tous deux tonneliers et domiciliés aux Roques. Constaté par Nous, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins, requis de signer avec nous le présent acte après lecture faite, déclarent ne savoir.

Guilhou, maire

N° 9
5 Avril 1869
Naissance de Vassal, Marie

Du cinq avril, mil huit cent soixante-neuf, à midi, acte de naissance de Vassal, Marie, enfant du sexe féminin, née aux Roques, aujourd'hui à deux heures du matin, au domicile des mariés Vassal, Pierre, âgé de vingt-neuf ans et Jouffreau, Anne, âgée de vingt-quatre ans, tous deux propriétaires. Sur la

3e f°

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

déclaration faite par le dit Vassal, Pierre qui a présenté l'enfant, témoins: Cuquel, Jean, âgé de quarante-un ans et Vincens, Augustin, âgé de quarante ans, tous deux domiciliés aux Roques. Constaté par Nous, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant a signé avec nous le présent acte, après lecture faite, non les témoins qui ont déclaré ne savoir. (1) section de cette mairie. Approuvons Vassal Pierre

Guilhou, maire

N° 10
du 5 Avril 1869
Naissance de Cuquel, Anna.

Du cinq Avril, mil huit cent soixante-neuf, à midi et demi, Acte de naissance de Cuquel, Anna, enfant du sexe féminin, née aux Roques, (1) aujourd'hui à huit heures du matin, au domicile des mariés Cuquel Jean, tonnelier, âgé de quarante-un ans et Mommaillet, Marie, âgée de trente-cinq ans, sans profession. Sur la déclaration faite par le dit Cuquel, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Vincens, Augustin, propriétaire, âgé de quarante ans, et Vincens, Pierre, tonnelier, âgé de quarante-un ans, tous deux domiciliés aux Roques. Constaté par Nous, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins, requis de signer avec nous le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir. (1) section de cette mairie. Approuvons

Guilhou, maire

N° 11
du 8 Avril 1869
Naissance de Loubéjac, Louis.

Du huit avril, mil huit cent soixante-neuf, à huit heures du matin, Acte de naissance de Loubéjac, Louis, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui à deux heures du matin, au domicile des mariés Loubéjac, Antoine, propriétaire, âgé de vingt-huit ans, et Bouchegrou, Marie, sans profession, âgée de vingt-deux ans. Sur la déclaration faite par le dit Loubéjac, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Alibert, François, propriétaire, âgé de quarante-un ans et Cavanié, Pierre, ancien boucher, âgé de cinquante ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté par Nous, maire, officier de l'état civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins, requis de signer avec nous le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir.

Guilhou, maire

Nº 12

Du deux mai, mil huit Cent soixante-neuf, à huit heures du matin, Acte de naissance de Vincens, Philomène, enfant du sexe féminin, né à Daulhac, section de cette mairie, aujourd'hui à quatre heures du matin, au domicile des mariés, Vincens, François, cultivateur, âgé de vingt-huit ans et Henras, Marie, sans profession, âgée de vingt-cinq ans. Sur la déclaration faite par le dit Vincens, François, qui a présenté l'enfant, témoins: Albert, François, propriétaire, âgé de quarante-cinq ans et Carvanié Pierre, ancien boucher, âgé de cinquante ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté par Nous, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins requis de signer avec nous, le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir. Gastron, maire

Le 2 mai 1869
Naissance de
Vincens, Philomène

Nº 13

Du six mai, mil huit Cent soixante-neuf, à midi, Acte de naissance de Leindaries, Léonie, enfant du sexe féminin, née aux Roques, section de cette mairie, aujourd'hui à six heures du matin, au domicile des mariés Leindaries, Jean-Pierre-Bernard, propriétaire, âgé de trente-sept ans et Bouscat, Marie-Françoise, sans profession, âgée de vingt-cinq ans. Sur la déclaration faite par le dit Leindaries, Jean-Pierre, Bernard qui a présenté l'enfant, témoins: Cicou, François, âgé de quarante-sept ans et Bessières, Etienne, âgé de trente-sept ans, tous deux propriétaires cultivateurs, domiciliés aux Roques. Constaté, suivant la loi, par nous Maire de St Vincent, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant a signé avec Nous, le présent acte, après lecture faite, non les témoins qui ont déclaré ne savoir. P. le Maire adjoint, Gastron, maire

Le 6 mai 1869
Naissance de
Leindaries, Léonie
décédée le
18 février 1949.
à Montcuq
Sont mention
a été faite le
19-2-49 par
nous Maire de
St Vincent: R. Soli
R le Maire

Nº 14

Du quinze mai, mil huit Cent soixante-neuf, à midi, acte de naissance de Sabatié, Léonie, enfant du sexe féminin, née aux Roques, section de cette mairie, aujourd'hui, à dix heures du matin, au domicile des mariés Sabatié, Jean, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans et Bessières, Marie, Dorothée, sans profession, âgée de dix-sept ans. Sur la déclaration faite par le dit Sabatié, Jean qui a présenté l'enfant, témoins Hébrard, Antoine, tonnelier, âgé de quarante ans et Bessières, Jean Dit Monamit cultivateur, âgé de soixante ans, tous deux domiciliés aux Roques. Constaté suivant la loi, par nous, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de

Du 15 mai 1869
Naissance de
Sabatié, Léonie

Nº 1

TIMBRES IMPÉRIAL 1F 50c

Nº 15

Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins requis de signer avec nous, le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir. Gastron, maire.

Du vingt-deux mai, mil huit Cent soixante-neuf, à midi, Acte de naissance de Delcros, Marie, Alzire, enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui, à six heures du matin au domicile des mariés Delcros, François, cordonnier âgé de quarante-et Vémozy, Marie, Delphine, sans profession, âgée de trente ans, Sur la déclaration faite par le dit Delcros, François qui a présenté l'enfant, témoins: Alzié, Jean-Pierre, cultivateur, âgé de cinquante ans et Vémozy, Pierre, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant a signé avec nous le présent acte, après lecture faite, non les témoins qui ont déclaré ne savoir. Delcros Gastron, maire.

Du 22 mai 1869
Naissance de
Delcros, Marie, Alzire
qui par acte inscrit
sur les registres de la
commune de Saint Vincent
le vingt-six Novembre
mil huit cent quatre vingt-dix-huit a contracté
mariage avec Pierre
Mathieu né à Concots
Dont acte pour nous
officier de l'état civil,
Dr Mazet

Nº 16

Du vingt-six mai, mil huit Cent soixante-neuf, à cinq heures du soir, Acte de naissance de Berthoumieux, Léon, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui, à six heures du matin, au domicile des mariés Berthoumieux, Maxime, propriétaire âgé de trente ans et Vufage, Marie-Louise, Laurena, sans profession âgée de vingt-quatre ans, Sur la déclaration faite par le dit Berthoumieux Maxime, qui a présenté l'enfant, témoins: Bergès, Jean-Baptiste négociant, âgé de trente-six ans et Mousset, Irénée, tonnelier, âgé de vingt-trois ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite. Berthoumieux Bergès Mousset Gastron, maire

Du 26 mai 1869
Naissance de
Berthoumieux, Léon

Nº 17

Du vingt-neuf mai, mil huit Cent soixante-neuf, à midi, Acte de naissance de Arnaudet, Firmin, enfant du sexe masculin, né à Cournou, section de cette mairie, aujourd'hui, à six heures du matin, au domicile des mariés, Arnaudet, Antoine, cultivateur âgé de quarante trois ans et de Bougeran, Marie, sans profession, âgée de trente ans, ses père et mère, domiciliés à Cournou, Sur la déclaration faite par le

Du 29 mai 1869
naissance de
Arnaudet Firmin

décédé le 31 août 1951 à Mauzac ... mention faite ... mairie de St Vincent. Rodolt 23.10.51 Guilhou

Arnaudet, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Vigal, Jean, âgé de trente ans et Andrieu, Jean, âgé de trente-cinq ans, tous deux tonneliers et domiciliés à Cournou. Constaté suivant la loi, par Nous, maire, officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins requis de signer avec nous, le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir le faire.

Guilhou, maire

N° 18
Du 29 Juillet 1869
Naissance de Lacoste, Maria

Du vingt-neuf Juillet mil huit cent soixante-neuf, à midi, Acte de naissance de Lacoste, Maria, enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui, à neuf heures du matin, au domicile des mariés Lacoste, Eugène, Dieudonné, tonnelier, âgé de quarante-trois ans et Guilhou, Marie, sans profession, âgée de vingt-quatre ans; Sur la déclaration faite par le dit Lacoste, Eugène Dieudonné qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur, âgé de vingt-un ans et Guilhou, Alain, tonnelier, âgé de vingt-deux ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, maire, officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite. Lacoste

ACouture Guilhou Alain Guilhou, maire

N° 19
Du 4 Août 1869
Naissance de Sudric, Stanislas

Du quatre Août, mil huit cent soixante-neuf, à cinq heures du soir, Acte de naissance de Sudric Stanislas, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui, à deux heures après midi au domicile des mariés, Sudric, François, cultivateur-barbier, âgé de trente-huit ans et Buges, Jeanne, sans profession, âgée de vingt-huit ans. Sur la déclaration faite par le dit Sudric François qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur, âgé de vingt-un ans et Mousset, Irénée, tonnelier, âgé de vingt-trois ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Sudrie
ACouture Mousset Irénée Guilhou, maire

15 F.

N° 20
Du 11 Août 1869
Naissance de Guilhou, Marcel

Du onze Août, mil huit cent soixante-neuf, à midi. Acte de naissance de Guilhou, Marcel, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui, à huit heures du matin, au domicile des mariés Guilhou, Jean, cultivateur âgé de vingt-huit ans et Guilhou, Marie, sans profession, âgée de dix-neuf ans; Sur la déclaration faite par le dit Guilhou, Jean, qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur, âgé de vingt-un ans et Guilhou, Alain, tonnelier, âgé de vingt-deux ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

ACouture Guilhou Alain
Guilhou

Guilhou, maire

N° 21
Du 18 Août 1869
Naissance de Bonafoux, Grancia

Du dix-huit Août mil huit cent soixante-neuf, à midi, Acte de Naissance de Bonafoux, Grancia, enfant du sexe féminin, née à Cournou, section de cette mairie, au domicile des mariés Bonafoux Joseph, tonnelier, âgé de trente ans et Bergon, Christine, sans profession, âgée de trente ans, aujourd'hui à sept heures du matin; Sur la déclaration faite par le dit Bonafoux, Joseph, qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur, âgé de vingt-un ans et Guilhou, Alain, tonnelier, âgé de vingt-deux ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous, le présent acte, après lecture faite.

ACouture Guilhou Alain Bonafous Guilhou, maire

N° 22
Du 09 8bre 1869
Naissance de Lacombe François

Du dix octobre mil huit cent soixante-neuf, à midi, Acte de Naissance de Lacombe François, enfant du sexe masculin né à St Vincent, au domicile des mariés Lacombe Jean marchand de blé, âgé de cinquante ans et Henras, Thérèse, sans profession, âgée de vingt-deux ans, hier à dix heures du soir. Sur la déclaration faite par le dit Lacombe, Jean qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur âgé de vingt-un ans et Mousset Irénée, tonnelier, âgé de vingt-trois ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'État civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Lacombe
ACouture Mousset Irénée
Guilhou, maire

Du dix-sept octobre mil huit cent soixante-neuf, à six heures du soir, Acte de naissance de Gratias, Nadalette enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui, à cinq heures du soir au domicile des mariés Gratias, Louis, forgeron

N° 23

Du 17 8bre 1869
Naissance de
Gratias, Nadalette

âgé de trente-cinq ans et Bessat, Marie, sans profession, âgée de trente-un ans. Sur la déclaration faite par le dit Gratias, Louis, qui a présenté l'enfant, témoins: David, Jacques, âgé de soixante ans et Vialard, Jean, âgé de cinquante-un ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins, requis de signer avec nous le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir.

Fulthou, maire

N° 24

Du 30 8bre 1869
Naissance de
Arnaudet Marie

Du trente octobre, mil huit Cent soixante-neuf, à midi, Acte de Naissance de Arnaudet, Marie, enfant du sexe féminin, née à Cournou, section de cette mairie, aujourd'hui à deux heures du matin, au domicile des mariés Joseph Arnaudet, cultivateur, âgé de quarante ans et Perrette, Groumard, sans profession, âgée de trente ans. Sur la déclaration faite par le dit Joseph Arnaudet qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur, âgé de vingt-un ans et Agié, Vincens, cordonnier, âgé de trente-trois ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot. Les témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite, non le comparant qui a déclaré ne savoir.

Alouture Agié

Fulthou, maire

N° 25

Du 7 9bre 1869
Naissance de
Delpouget Justin

Du sept novembre mil huit Cent soixante-neuf, à midi, Acte de Naissance de Delpouget Justin, enfant du sexe masculin, né à St Vincent aujourd'hui, à neuf heures du matin, au domicile des mariés Delpouget, Pierre, cultivateur, âgé de trente ans et Caminade, Julie, sans profession âgée de vingt-cinq ans. Sur la déclaration faite par le dit Delpouget Pierre qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur âgé de vingt-un ans et Agié, Vincens, cordonnier âgé de trente-trois ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous, le présent acte après lecture faite.

Delpouget Alouture Agié

Fulthou, maire

N° 26

Du 8 9bre 1869
Naissance de
Peindaries Firmin
a contracté mariage à la mairie d'Albas le 2 février 1905 avec Jouffreau Valentine

Du neuf novembre, mil huit Cent soixante-neuf, à midi, Acte de Naissance de Peindaries, Firmin, enfant du sexe masculin, né aux Roques section de cette mairie, hier à onze heures du soir, au domicile des mariés Peindaries, Pierre, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans et Ticou, Marie, sans profession, âgée de vingt-un ans. Sur la déclaration faite par le dit Peindaries, Pierre, qui a présenté l'enfant, témoins: Couture, Alexis, Instituteur, âgé de vingt-un ans et

6 f

mention par nous maire

TIMBRE IMPERIAL 1F. 50c.

officier de l'état civil soussigné

Agié Vincens, cordonnier, âgé de trente-trois ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Peindarie Alouture Agié

Fulthou, maire

N° 27

Du 29 9bre 1869
Naissance de
Jouvé Alain

Du trente novembre mil huit Cent soixante-neuf, à midi, Acte de Naissance de Jouvé, Alain, enfant du sexe masculin, né à Pauliac, section de cette mairie, hier à six heures du soir, au domicile des mariés Jouvé Jean, cultivateur, âgé de trente-deux ans et de Louise, Couaillac, sans profession, âgée de vingt-un ans. Sur la déclaration faite par le dit Jouvé Jean qui a présenté l'enfant témoins: Alibert, François, propriétaire, âgé de quarante-un ans et Lémosy, Pierre, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins, requis de signer avec nous, le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir.

Fulthou, maire

N° 28

Du 1er 7bre 1869
Naissance de
François Hébrard

Du premier décembre mil huit Cent soixante-neuf, à midi, acte de Naissance de François, Hébrard, enfant du sexe masculin, né à Cournou, section de cette mairie, aujourd'hui à minuit et demi, au domicile des mariés Hébrard Antoine, cultivateur, âgé de trente-sept ans et Marie, Combarieu, Lacoste, âgée de vingt-huit ans, sans profession. Sur la déclaration faite par le dit Hébrard, Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins Agié Jean-Pierre, cultivateur, âgé de cinquante ans et Cavanié Pierre, ex-boucher, âgé de cinquante ans tous deux domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins requis de signer avec nous, le présent acte après lecture faite déclarent ne savoir.

Fulthou

N° 29

Du 19 7bre 1869
Naissance de
Jouffreau Marie

Du dix-neuf décembre mil huit cent soixante-neuf à quatre heures du soir, Acte de Naissance de Jouffreau, Marie, enfant du sexe féminin, née à St Vincent, aujourd'hui, à midi, au domicile des mariés, Jouffreau Jean, cultivateur, âgé de quarante-neuf ans et de Marie Lafage, sans profession, âgée de trente-trois ans. Sur la déclaration faite par le dit Jouffreau Jean qui a présenté l'enfant, témoins: David Jacques, âgé de soixante-ans et Vialard Jean, âgé de cinquante-un ans tous deux cultivateurs et domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins, requis de signer avec nous le présent acte après lecture faite, déclarent ne savoir.

Fulton, maire.

N° 30

Du 29 7bre 1869
Naissance de
François Salles

Du vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-neuf à quatre heures du soir, acte de naissance de François, Salles, enfant du sexe masculin, né à St Vincent, aujourd'hui, à midi, au domicile des mariés Salles Antoine tailleur d'habits, âgé de vingt-huit ans, et Marie Delpouyet, sans profession, âgée de vingt-neuf ans. Sur la déclaration faite par le dit Salles Antoine, qui a présenté l'enfant, témoins: Vialard Jean, âgé de cinquante-un ans et David Jacques, âgé de soixante-ans, tous deux cultivateurs et domiciliés à St Vincent. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins requis de signer avec nous, le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir.

Décédé le 7 février 1958 à Cahors dont mention faite le 11.2.58
Le maire
Fulton

Fulton, maire

Du vingt-neuf décembre, mil huit cent soixante-neuf, à midi, Acte de Naissance de Cantayré,

N° 31

Du 29 7bre 1869
Naissance de
Cantayré Adeline

Adeline, enfant du sexe féminin, née à Paulin section de cette mairie, aujourd'hui, à trois heures du matin, au domicile des mariés Cantayré Prosper cultivateur, âgé de vingt-huit ans et de Pons Rose, sans profession, âgée de vingt-huit ans. Sur la déclaration faite par le dit Cantayré Prosper, qui a présenté l'enfant, témoins: Rigal, Jean, âgé de trente ans et Andrieu Jean, âgé de trente-cinq ans, tous deux tonneliers et domiciliés à Cournon section de cette Mairie. Constaté suivant la loi, par Nous, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Vincent, canton de Luzech, arrondissement de Cahors, Lot. Le comparant et les témoins requis de signer avec nous, le présent acte, après lecture faite, déclarent ne savoir.

Fulton, maire.

Clos et arrêté le présent registre des naissances, contenant trente-un actes. A St Vincent, le 1er Janvier 1870

Fulton, maire.

8 f.

1869.

N° d'ordre	Noms	Prénoms	N°s des Actes	Date des Actes
1	Arnaudet	Marie	4	7 février
2	Arnaudet	Firmin	17	29 mai
3	Arnaudet	Marie	24	30 octobre
4	Bergougne	Zénaïs	5	14 février
5	Bessières	Jean	6	14 mars
6	Berthoumieux	Léon	16	26 mai
7	Bonafoux	Grancia	21	18 août
8	Buzenac	Edouard	2	19 Janvier
9	Cantayré	Adeline	31	29 Décembre
10	Cuquel	Anna	10	5 Avril
11	Delcros	Marie Alzire	15	22 mai
12	Delpouget	Justin	25	7 9bre
13	Deltheil	Louis	7	30 mars
14	Gratias	Nadalette	23	17 octobre
15	Guilhou	Marcel	20	11 Août
16	Hébrard	François	28	1 7bre
17	Jouffreau	Marie	29	19 7bre
18	Jouvé	Alain	27	30 9bre
19	Lacombe	François	22	10 8bre
20	Lacoste	Maria	18	29 Juillet
21	Loubéjac	Louis	11	8 avril
22	Peindaries	Firmin	26	9 9bre
23	Peindaries	Léonie	13	6 mai
24	Nessès	Théophile	3	31 Janvier
25	Salles	Germain François	30	29 7bre
26	Sabatié	Léonie	14	15 mai
27	Sudric	Stanislas	19	4 Août
28	Vassal	Marie	9	5 avril
29	Vincens	Marie	8	3 Avril
30	Vincens	Anna	1	11 Janvier
31	Vincens	Philomèle	12	2 mai

La présente liste dressée et certifiée par le Maire soussigné

A St Vincent, le 1 Janvier 1870

Guilhou, maire.